Anne, Theodore
Alain de Tinteniac

HISTOIRE

BIBLIOTHÈQUE INTERNATIONALE.

ALAIN

DE TINTENIAC

PAR

THÉODORE ANNE.

(1797-1…

1

ÉDITION AUTORISÉE POUR LA BELGIQUE ET L'ÉTRANG
INTERDITE POUR LA FRANCE.

BRUXELLES ET LEIPZIG,
AUGUSTE SCHNÉE, ÉDITEUR,
RUE ROYALE, IMPASSE DU PARC, 2

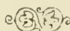
1859

MÉMOIRES

ALAIN DE TINTENIAC.



BRUXELLES,
ALPHONSE LEBÈGUE, IMPRIMEUR
RUE DU JARDIN D'IDALIE, 5.



ALAIN DE TINTENIAC

PAR

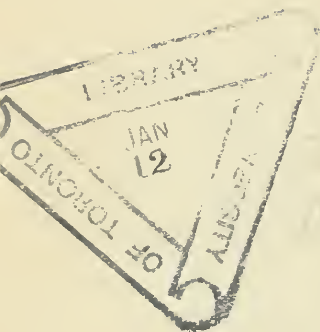
THÉODORE ANNE.

I

dition autorisée pour la Belgique et l'Étranger,
interdite pour la France.

BRUXELLES ET LEIPZIG,
AUGUSTE SCHNÉE, LIB.-ÉDITEUR,
RUE ROYALE, IMPASSE DU PARC 2,

1859


LIBRARY
JAN
12

I

— Le vœu à la Vierge. —

Par une belle matinée du mois d'août de l'an 1341, deux paysans bretons revenaient de Ploërmel et regagnaient de compagnie leurs métairies, situées à trois lieues de la ville. Montés sur deux petits chevaux vifs et alertes, ils avaient peine à modérer la fougue de ces animaux et à les tenir au pas. Ces chevaux semblaient comprendre qu'ils retournaient à leurs écuries, et ils témoignaient autant d'im-

patience que leurs maîtres, engagés dans une conversation sérieuse, témoignaient de lenteur et d'indifférence.

— Décidément, Pierre, disait l'un de ces hommes, la journée n'a pas été trop mauvaise, et la ménagère ne sera pas trop mécontente de mon voyage. Les prix se sont bien tenus au marché; tout s'est bien vendu, et mes écus sont là, en bel et bon argent de Bretagne, car la Bretagne est un noble pays, un pays qui a ses franchises et libertés, et qui bat monnaie à l'effigie de son souverain. Notre duc est indépendant comme un roi. Le roi de France a beau appeler la Bretagne un duché pairie, notre duc a fait ses conditions; nous ne reconnaissons que lui pour maître et seigneur : il fournit son contingent quand la France est en guerre, mais il marche comme allié et non comme vassal du roi.

— De quel duc parlez-vous, Pierre? Ce n'est pas de Jean III, je pense... nous venons de le perdre, et c'est malheureux, car c'était un digne prince, affable, bienveillant, aimé du

peuple, qui lui donnait le nom de Jean le Bon.

— Je parle du duc de Bretagne, voisin Guillaume; celui-là ne meurt pas : le titre n'est pas comme l'homme, dont Dieu dispose; la loi est là, loi éternelle, loi immuable, loi qui sauvegarde tout. Le duc est mort! vive le duc!

— Vive le duc! c'est bientôt dit; mais lequel? Est-ce Charles de Blois, parce qu'il a épousé Jeanne de Penthièvre, nièce de Jean III? Est-ce Jean de Montfort, frère utérin du feu duc? Là est la question.

— Ma foi, vous m'en demandez plus que je n'en sais; je ne suis pas en état de débrouiller la querelle. Il faut laisser cela à nos seigneurs, ce sont eux qui sont chargés de tout régler dans les états. Quand ils sont là avec les évêques, ils décident, et leur décision fait loi. Nous relevons du sire de Tinteniac, un bon et loyal chevalier; pour qui il sera, je serai.

— On dit qu'il est pour le comte de Blois.

— Alors, si telle est l'opinion de notre seigneur, notre route est tracée. Ah! c'est encore un digne Breton, celui-là, un peu rude, un peu

dur. Dame! un homme qui a toujours une cuirasse sur le dos, une épée au côté, une lance au poing, un homme qui passe sa vie à donner ou à recevoir des horions... ça aigrit le caractère.

— Oui,et depuis quelque temps son humeur est encore devenue plus sombre, sans qu'on sache pourquoi.

— Bah! ce que les autres ne savent pas, je le sais, moi. La cause est bien simple, bien naturelle; notre sire est veuf et de son mariage il n'a qu'un fils.

— Un enfant de onze ans, charmant, messire Alain; c'est doux comme un agneau, c'est timide comme une jeune fille.

— Et voilà justement ce qui fâche son père.

— Par exemple!... et que voudrait-il donc, notre très-redouté seigneur?

— Homme de guerre, seigneur de haut lignage, ne comptant parmi ses aïeux que des nobles tués sur le champ de bataille, il voudrait voir à son fils des goûts guerriers... des habitudes plus hardies!...

— Déjà !. . Qu'il donne à l'enfant le temps de grandir... Quand il sera devenu homme, qui lui dit qu'il ne sera pas digne de sa race?... Le moyen de faire quelque chose d'un pauvre enfant auquel on parle toujours rudement et qui ne reçoit jamais une caresse de son père... Certes, je ne suis pas peureux... Eh bien , le sire de Tinteniac me fait peur quand il me parle... Comment n'intimiderait-il pas une pauvre petite créature qui a à peine la conscience de ce qu'elle est ?... L'enfant ne sait rien...

« Allons donc ! je certifie, moi, qu'il sait jouer du bâton... et très-bien.. Ça n'est pas mal pour un Breton...Seulement, il a appris en cachette... Il craint que son père ne lui dise que le bâton est une arme de manant... Soit... mais avec un bâton on fait sauter une épée, et l'on casse au besoin la tête à un Anglais... L'enfant ne sait pas monter un cheval de guerre... mais il se tient très-bien sur la haquenée de sa jeune et jolie cousine, demoiselle Alice de Fontenay... M'est avis que le jeune

homme serait docile si on lui donnait un maître de son goût !...

— En attendant, son père l'a éloigné de sa présence, il l'a placé au haut du donjon, dans une chambre isolée où il ne voit personne que le vieil écuyer du comte, Perret, qui lui apporte à manger. Tenez, voisin, nous voilà à la porte de notre métairie, et voici le château. Voyez-vous là à cette fenêtre grillée cette frêle et pâle figure qui nous regarde tristement passer? C'est lui !

— Pauvre enfant, dit Guillaume en se découvrant devant son jeune seigneur, mouvement qui fut imité par son compagnon.

— Voyez! s'écria Pierre ; il nous a aperçus, il nous sourit, de ce sourire douloureux qu'il a toujours; il nous salue de la main, il nous envoie des baisers. Soyez bénie, douce et bonne créature du bon Dieu !... que les anges vous protégent et vous apportent de beaux rêves pour vous consoler des peines que vous avez à supporter.

Les deux hommes qui venaient d'échanger

ces paroles étaient deux tenanciers du sire de Tinteniac, Pierre Blanchet et Guillaume Tomelin. Tous deux étaient nés sur les mêmes terres, avaient grandi ensemble, avaient fait les mêmes guerres sous la bannière seigneuriale, s'étaient mariés à peu près dans le même temps et vivaient tranquillement, unis toujours par la même amitié, par cette amitié qui, née dans le jeune âge et continuée sous la tente, survit à tous les événements, à tous les caprices de la destinée.

A peine furent-ils en vue de leurs métairies, que des cris confus s'élevèrent de tous côtés. C'étaient de joyeux enfants qui accouraient pour saluer le retour de leurs pères et un peu pour savoir si de ce marché où ils avaient vendu leurs bestiaux, Pierre et Guillaume ne leur rapportaient pas quelques-unes de ces inutilités dont l'enfance est toujours friande. D'abord, les deux bons pères s'amusèrent des craintes et du désappointement des bambins ; ils feignirent d'avoir oublié les joujoux attendus; puis les poches se vidèrent, chacun eut sa part,

et alors ce furent des joies qui se traduisaient bruyamment et qu'on eut grand'peine à comprimer. Enfin tout rentra dans l'ordre, et les deux métayers se séparèrent en se donnant une poignée de main et en se disant : Que Dieu nous protége et protége la Bretagne!

Il est peu de contrées où l'amour du pays soit aussi grand qu'en Bretagne : le Breton ne connaît rien au-dessus de la contrée où il est né ; les autres provinces ne sont rien pour lui. Cet amour bien senti, profondément empreint dans son cœur dès l'enfance, ajoute encore à sa ténacité habituelle. Tout change autour de lui ; il ne change pas, et le paysan breton, malgré les révolutions, malgré les transformations qui se sont opérées et s'opèrent tous les jours de près ou de loin, garde son esprit de nationalité, sa foi religieuse et jusqu'au costume de ses pères.

Que Dieu protége la Bretagne! avaient dit Pierre et Guillaume, et la Bretagne, en effet, à l'époque où se passait cette histoire, avait bien besoin d'être protégée. Jean III venait de

mourir avant d'avoir pu régler la succession du duché, et il laissait en présence deux prétendants, tous deux jeunes, tous deux braves, tous deux hardis, tous deux ambitieux. C'était une si belle couronne que la couronne de Bretagne, qu'on pouvait aspirer à la porter. Sans doute Jean II, las de l'alliance anglaise, était passé à Philippe le Bel, qui avait fait de cette province un duché-pairie par extinction de la pairie de la Champagne réunie à la couronne ; mais le duc n'avait pas abdiqué son indépendance, et Philippe avait dû déclarer « que la coustume de la duché de Bretagne ne pouvoit être restrécie en aucunes choses, et qu'elle demeuroit en la manière et en la condition qu'elle estoit en l'heure et au jour qu'il la fist pairie. »

Arthur II, père de Jean III, avait été marié deux fois. De sa première femme, Marie, fille de Guy, vicomte de Limoges, il avait eu trois fils : Jean III, Guy, comte de Penthièvre et vicomte de Limoges, et Pierre, mort sans enfants. De sa seconde femme, Yolande de

Dreux, comtesse de Montfort-l'Amaury, il avait eu Jean de Monfort et cinq filles. Jean III était un valeureux capitaine, qui, dès son avénement à la couronne ducale, avait précisé l'autorité des rois de France sur la Bretagne. Il avait assemblé les états, et avait fait déclarer par les évêques qu'ils ne reconnaissaient que lui pour leur maître et seigneur; déclaration qui empêchait le roi de France, s'il en avait eu l'envie, de délier les Bretons de la fidélité qu'ils devaient à leur duc. Il avait ainsi caressé l'orgueil de ses sujets, en plaçant la province dans la condition d'alliée et non de vassale de la France. Il se souvenait que lors du mariage d'Isabelle de France avec Édouard II d'Angleterre, Édouard ayant voulu que son beau-père, Philippe le Bel, lui cédât les droits de suzeraineté qu'il avait sur la Bretagne, Arthur avait répondu fièrement, « qu'on ne pouvait lui imposer un seigneur moins digne que celui qu'il avait. » Et l'on a vu à quelles restrictions cette suzeraineté était subordonnée. En outre, Pierre de Dreux, en épousant Alix, sœur du mal-

heureux Arthur Ier, assassiné à Rouen par son oncle Jean sans Terre, avait substitué les armes de sa maison aux armes de la Bretagne. Jean III rendit aux Bretons l'hermine nationale, antique symbole de leur indépendance ; et tous ces actes lui avaient donné une juste popularité. Aussi, quand il demanda aux seigneurs comment, puisqu'il n'avait pas d'enfants, devait se régler la succession de la couronne, reçut-il pour réponse qu'on s'en rapportait à sa sagesse. Il s'agissait pour lui de choisir entre sa nièce Jeanne, fille de Guy, et Jean de Montfort, son frère, de père seulement. Le droit public breton reposait sur des faits. La transmission avait lieu de mâle en mâle suivant le droit d'aînesse, le fils excluant la sœur même plus âgée; mais à défaut d'héritiers mâles, la fille du prince succédait. Guy était plus proche que Jean ; mais Guy était mort. Sa fille devait-elle hériter au préjudice de Jean de Montfort? Quatre femmes avaient porté la couronne de Bretagne, et la dernière, Alix, avait fait son mari duc ; mais Jean de Montfort avait pour

lui le droit salique. Jean III n'aimait pas sa belle-mère Yolande, et, pour se venger d'elle, il résolut de faire Jeanne son héritière, et, afin de lui assurer un appui, il la maria à Charles, comte de Blois, neveu du roi de France, Philippe VI; mais il mourut en revenant de la guerre de Flandres, avant d'avoir proclamé sa décision.

Jean de Montfort ne perdit pas de temps, il s'empara des trésors du feu duc. A l'aide de ces richesses, il se fit des partisans. Beaucoup de seigneurs vinrent à lui. Brest, Rennes, Vannes le reconnurent. D'autres villes, d'autres seigneurs se déclarèrent pour Jeanne et Charles. L'affaire fut portée devant Philippe IV. Tels étaient les faits au moment où Pierre et Guillaume rentraient chez eux.

Nous avons dit qu'en passant devant le château seigneurial, ils avaient vu à une fenêtre grillée le jeune Alain de Tinteniac. Le pauvre enfant était renfermé par ordre de son père. Doux et timide, tremblant et craintif, il n'avait rien des enfants de cette époque, époque toute

rude, toute militaire, où l'on voulait que, dès son plus jeune âge, le fils d'un noble s'habituât au bruit des armes et se montrât digne de continuer la gloire de ses aïeux. Alain était d'une complexion délicate. Sa mère, qui l'aimait comme les mères savent aimer leurs enfants, avait veillé sur son berceau, tremblant à chaque instant de le perdre. Souvent la maladie est dure et impitoyable pour ces natures frêles, dont elle espère avoir facilement raison. Elle fond sur sa proie et cherche à hâter la mort d'un pauvre enfant. Mais elle rencontre aussi l'amour maternel, qui lutte d'énergie et de désespoir, qui veille sans craindre la fatigue et qui joue une vie éprouvée, pour sauver cette autre vie qui est plus en danger. Soucis de tous les instants, caresses, instinct, une mère appelle tout à son secours, et elle est fière et orgueilleuse, elle est plus belle encore dans sa joie, quand elle voit les yeux de son enfant se ranimer, les couleurs revenir sur ces joues déjà pâles et affaiblies, quand un sourire lui annonce qu'elle peut espérer. Et puis, à

côté de toutes ces armes que l'amour maternel emploie, n'y a-t-il pas une arme plus forte encore à laquelle une mère a recours ? Elle sait que la science humaine a ses bornes, que souvent l'habileté du médecin échoue contre un accident qui arrive, mais elle sait aussi que les mères ont une protectrice dans le ciel, que là se trouve assise dans sa gloire, heureuse et souriante, une mère qui a subi toutes les angoisses, toutes les douleurs, qui connaît toutes les tortures, toutes les souffrances et qui y compatit.

Un jour que le pauvre petit Alain se débattait dans des convulsions qui semblaient ne pouvoir se terminer que par l'agonie et la mort, sa mère, par une inspiration subite, se leva, prit le berceau dans lequel était l'enfant, et, traversant brusquement les salles du château, courut à la chapelle, et, déposant l'agonisant sur les marches de l'autel, elle pria la Vierge sainte avec cette ferveur que donnent la foi et la douleur. Elle mit Alain sous la protection de la mère du Christ, le voua au blanc jusqu'à

l'âge de sept ans, au bleu de sept à quinze ans, et bonne, douce, charitable, s'accusant, dans sa souffrance, de n'avoir pas eu encore assez de charité, elle promit à la Vierge de ne pas laisser autour d'elle un enfant sans le protéger, sans l'aider, sans le nourrir s'il avait faim. Elle ne s'épargnerait aucune fatigue, elle ne prendrait aucun repos que son vœu ne fût accompli, mais elle demandait la vie de son fils.

Elle priait avec une ardeur si sainte et si pure, que la prière porta son fruit habituel. Elle se releva consolée, heureuse, fière, transportée, car une voix intérieure lui disait que sa prière avait été exaucée, et elle ne douta plus quand eut vu son fils qui, calme et souriant, s'était endormi d'un sommeil paisible, et dont la respiration libre et facile annonçait un mieux réel. Déjà ses petites joues se coloraient et semblaient indiquer que la santé revenait. Alors, folle de joie, elle se mit à prier de nouveau, remerciant la Vierge d'un miracle si grand, et elle rapporta en triomphe ce fils bien-

aimé, proclamant à haute voix l'intercession de la mère du Christ. Il y eut grande joie dans le château et parmi les tenanciers quand la bonne nouvelle fut connue, car la comtesse était adorée et de ses vassaux et de ses hommes d'armes; mais la joie fut plus grande encore quand la noble dame songea à accomplir son vœu. Devant son intelligente et active sollicitude, la misère disparut, l'enfance ne souffrit plus, et les bénédictions apportées jusqu'au trône de Dieu sur les ailes des anges, vinrent encore remercier la Vierge sainte d'un bienfait si profitable à tous.

Mais le péril avait été si grand, que l'anxiété continuelle de la comtesse, sa sollicitude amollirent le caractère d'un enfant réservé à une éducation mâle et énergique. Vainement le comte parlait-il des devoirs imposés à Alain, de la nécessité de le préparer de bonne heure à la vie militaire qu'il devait embrasser : la comtesse, frémissant encore au souvenir des dangers que l'enfant avait courus, prenait Alain dans ses bras, le serrait contre son

cœur comme pour le protéger, et déclarait qu'elle ne céderait aucune autorité sur ce fils qu'elle avait arraché à la mort. Alain, de son côté, tremblait parce qu'il voyait trembler sa mère : elle parlait de dangers, et il croyait aux dangers ; il avait la peur qu'on lui communiquait, et il se sauvait, éperdu, pâle d'effroi, quand il entendait un bruit d'armes, un hennissement de cheval, ou quand on lui présentait une épée. Un froissement d'éperons ou de cuirasse le mettait hors de lui. Il tressaillait quand il apercevait un cavalier ou un écuyer qui arrivait au château ou qui cheminait sur la route. Sa mère lui disait que le métier des armes conduisait à la mort, et il oubliait la gloire pour croire aux paroles de sa mère.

Le sire de Tinteniac essayait de résister à sa femme ; mais elle était si bonne et si belle, si tendre et si dévouée; elle l'avait toujours rendu si heureux, qu'il finissait par céder, et, retiré dans son appartement, il se rappelait la gloire de ses ancêtres, cette gloire qu'il avait continuée, frémissait en pensant que cette série de gens de

guerre, tous renommés, allait subir une interuption, et s'indignait de ce que, plus tard, il y aurait dans sa maison un portrait que l'on couvrirait d'un voile de deuil, parce que ce portrait serait celui d'un homme qui n'aurait rien fait pour son pays. Était-ce donc la fin d'une race estimée qui se préparait? A cette pensée, il tressaillait d'indignation, se promettait d'être plus ferme, et recommençait ses éternelles querelles pour céder de nouveau. Cet homme si fier, si dur, si inflexible, mais âme noble et loyale avant tout, que ni roi ni duc n'auraient fait ployer, ployait devant sa femme, parce qu'il avait pitié de ses terreurs, parce qu'il savait qu'elle était la sainte de la maison.

Il avait marié, longtemps auparavant, sa sœur au comte de Fontenay, et cette sœur, devenue veuve, était revenue au manoir paternel avec sa fille Alice, laissant le château et les terres de son mari à un fils qui était déjà cité par son courage. Elle avait voulu fuir le lieu où était mort celui qu'elle avait aimé; elle avait voulu venir mourir au lieu où elle était née. Son douaire

modeste suffisait à ses besoins, et elle avait encore, comme toute cette noblesse si calomniée, du superflu pour le pauvre. Alice était une charmante enfant, elle était déjà bonne, on devinait qu'elle serait belle. Elle avait des yeux bleus d'une douceur ineffable, et de beaux cheveux blonds dont les boucles soyeuses lui donnaient encore un nouveau charme. Plus jeune de deux ans qu'Alain, elle avait une adorable mutinerie qui formait un piquant contraste avec la timidité de son cousin. Sans sortir de la réserve commandée à son sexe, elle montrait déjà du courage, de l'intrépidité, ne s'effrayait de rien, tenait tête à son oncle, régnait sur Alain, et faisait dire au sire de Tinteniac : « Mon Dieu ! pourquoi m'éprouvez-vous si cruellement ? Vous avez donné à ma nièce l'âme d'un homme ! vous avez donné à mon fils la timidité d'une femme. »

Cependant Dieu rappela à lui la comtesse de Tinteniac. Quand elle tomba malade, ce fut une grande douleur dans le château, dans les métairies, dans les chaumières. Quand elle mourut,

le deuil régna dans tous les cœurs. A son lit de mort, elle transporta à sa belle-sœur tous ses droits sur son fils, fit jurer à son mari de ne rien changer à ce qui existait, et s'endormit dans le Seigneur, en bénissant tous ceux qui l'entouraient.

Cette mort fit une impression très-grande sur Alain qui avait alors dix ans. Il ne comprenait pas encore que tout a une fin ici-bas et que l'on meurt jeune ou vieux, selon la volonté de Dieu. Habitué à voir sa mère à tout instant, à être appelé et caressé par elle, à s'appuyer sur son amour, à vivre de sa vie, il sentit que toute sa joie, que tout son bonheur s'en allaient. Agenouillé aux pieds de ce lit où reposait désormais un ange, il appelait sa mère, la serrait dans ses bras, et la suppliait de ne pas l'abandonner. Il fallut l'arracher de cette chambre mortuaire, et la crise qu'il subit faillit le mettre de nouveau en danger. Ce fut Alice, son amie, sa cousine, sa compagne, qui parvint à le calmer. Le chapelain souffla à la pauvre enfant, si triste elle-même, les paroles

qu'elle devait dire, paroles empruntées à ces livres saints où se trouve la source de toute vérité. Aux accents de cette voix chérie, en présence de ces larmes qui se mêlaient aux siennes, Alain revint à lui. Sa douleur resta grande, mais elle devint morne, et peut-être n'eût-il pu en triompher, s'il n'avait trouvé dans l'âme d'Alice un écho des souffrances de son âme. Mais son chagrin se réveilla quand vint la triste et lamentable cérémonie des obsèques. A l'aspect de son père vêtu de noir, de tous les serviteurs également en habits de deuil, il se regarda et demanda pourquoi ces vêtements sombres.

— C'est la coutume, lui dit sa tante. Quand on a perdu ses parents, quand le maître ou la maîtresse meurent, parents et serviteurs s'habillent en noir pour prouver leur douleur.

—Pourquoi alors suis-je vêtu de bleu? Pourquoi ne suis-je pas semblable à tout ce monde, à mon père, à Alice, à vous-même, ma tante, aujourd'hui ma mère, car c'est le nom que m'a ordonné de vous donner celle qui n'est plus ?

— Parce que vous avez été voué au blanc jusqu'à sept ans, au bleu jusqu'à quinze, et votre mère a voulu que la promesse faite à la Vierge ne fût pas violée. Vous ne voudriez pas désobéir à celle qui vous aimait tant.

— Oh! non, reprit tristement Alain ; d'ailleurs, la sincérité de la douleur n'est pas dans l'habit, elle est dans le cœur.

Et le pauvre enfant, qui ne pouvait même pas porter le deuil de sa mère, prit place dans le cortége ; mais son courage était épuisé, et, au milieu de la cérémonie, il tomba évanoui. Quand il revint à lui, il se trouva dans sa chambre, couché, ayant peine à se souvenir de ce qui s'était passé; mais il vit sa tante et Alice qui le veillaient. La mémoire lui revint; il pleura, il pria, et trouva, comme sa mère, de la consolation dans les paroles qu'il adressait à Dieu.

II

— Le jeune captif. —

Pendant quelque temps, le comte fut fidèle à sa parole. Il ne disait pas un mot qui eût trait à son fils. Il laissait sa sœur maîtresse de diriger Alain à sa guise. Concentré dans sa douleur, il ne songeait qu'à celle qu'il avait perdue. Mais le temps marcha. Le temps, c'est Dieu qui l'a voulu, cicatrise toutes les douleurs. La souffrance diminua, et à mesure qu'elle s'éloignait, l'orgueil humain revint. Le comte reprit ses ancien-

nes idées. Un de ses voisins, Robert de Beaumanoir, maréchal de Bretagne, lui proposa de prendre Alain pour page, selon l'habitude du temps, et de lui faire faire ainsi son apprentissage militaire. Robert était une des plus illustres épées du duché. L'offre était trop belle pour ne pas tenter le sire de Tinteniac. Il la saisit avidement, et chargea sa sœur de tout préparer pour le prochain départ d'Alain. Aux premiers mots de son père, l'enfant poussa des cris, se mit à sangloter, et passant ses bras autour du cou de sa tante et de sa cousine, il déclara qu'il ne voulait pas les quitter. Déjà le comte fronçait les sourcils, signe avant-coureur d'une terrible colère, lorsque la dame de Fontenay intervint. Sans contester les droits et l'autorité de son frère, elle lui rappela qu'il en avait fait l'abandon au lit de mort de sa femme, et elle l'adjura, au nom de son serment, de respecter les dernières volontés de la sainte qui priait maintenant au ciel. A cette époque, une promesse faite était religieusement tenue. Le comte courba la tête.

— Eh bien, soit, dit-il; vous avez ma parole, je la tiendrai, mais je n'ai pas promis de voir sans cesse, d'avoir toujours auprès de moi un enfant qui me fait rougir, un enfant que je regarde comme le déshonneur de mon nom. Qu'il reste donc ici, qu'il y vive oisif, mais que je ne le voie plus, qu'il demeure dans sa chambre jusqu'à mon départ. Charles de Blois se rend à Paris pour y défendre ses droits contre Jean de Montfort. Je l'ai reconnu pour souverain, parce que telle est la volonté de Jean III ; il m'a désigné parmi les chevaliere qui l'accompagneront. La guerre naîtra peut-être de cette querelle, car nul ne veut céder. J'oublierai que j'ai un fils, je me ferai à l'idée que mon nom doit s'éteindre avec moi, et Dieu me prendra en pitié, en me faisant tomber noblement sur le champ de bataille.

Il y aurait eu danger à essayer de faire revenir le comte de cette idée. C'était déjà une grande victoire de l'avoir vaincu sur un point. La comtesse de Fontenay n'insista pas, et voilà pourquoi Pierre et Guillaume avaient vu Alain

triste et pensif à la fenêtre de la tourelle.

Le pauvre enfant était toujours là, regardant la campagne et absorbé dans ses pensées, lorsque la porte de sa chambre s'ouvrit.

— C'est toi, Jean Perret ? dit-il sans se retourner.

— Oui, mon jeune maître, répondit le vieil écuyer.

— Et moi aussi, Alain, ajouta une voix enfantine.

— Vous, Alice ! s'écria l'enfant en se retournant, vous ! Que vous êtes bonne de venir voir le pauvre prisonnier!

— N'est-ce pas naturel ? Qui donc sera là quand vous souffrez ? Qui vous consolera, si ce n'est la compagne de vos jeux, votre petite amie, le lutin qui vous fait enrager ?

— Dites : l'ange qui me console.

— Au fait, j'aime mieux cela. On dit que nous avons tous un ange gardien qui rit de nos joies, qui souffre de nos douleurs ; je serai le vôtre.

— Chère Alice, répliqua Alain, en em-

brassant sa cousine, que vous me rendez heureux !

— Vous voyez que j'ai bien fait de venir. Jean ne voulait pas me laisser l'accompagner ; mais quand j'ai vu qu'il vous apportait votre dîner, je l'ai tant prié !...

— Avec cela, dit le vieux serviteur, que vous ne faites pas de moi tout ce que vous voulez ! Mais c'est égal, si monseigneur savait que je ne suis pas venu seul...

— Bah ! ce n'est pas moi qui le lui dirai.

— Mon père est donc toujours en colère ?

— Je crois bien, répondit Jean en mettant le dîner sur la table. Aussi pourquoi ne voulez-vous pas être page chez monseigneur de Beaumanoir ?

— C'est qu'il me faudrait quitter ce château où se trouve tout ce que j'aime, ce château où ma mère a vécu, où ma mère repose. Ici tout me parle d'elle, tout me rappelle son amour ; je la vois toujours. Là-bas, rien ne me parlerait de ma mère. Le château de Josselin est, dit-on, plus grand que le nôtre...

— Je crois bien ! dit le vieil écuyer d'un air d'enthousiasme.

— Eh bien, je respire ici, j'étoufferais là-bas.

Pendant que l'enfant parlait ainsi avec un air inspiré et un instinct au-dessus de son âge, Alice le regardait attentivement, lui souriait comme pour l'approuver, et l'on voyait que ces deux jeunes intelligences se comprenaient dans toute l'innocence de leur âme. Quant à Jean Perret, il était resté tout ébahi.

— Étouffer chez monseigneur de Beaumanoir ! respirer ici, dans cette chambre étroite, avec une petite fenêtre toute grillée et qui ressemble à une prison ! mais, sous votre respect, mon jeune maître, vous battez la campagne ! Je n'oserais pas le dire devant monseigneur votre père. M'est avis plutôt que vous avez peur.

— Peur, moi ! c'est possible. Qu'est-ce que la peur ? Je n'en sais rien.

— Peur ! un Tinteniac avouer qu'il peut avoir peur ! Ne dites pas cela, messire Alain. J'ai eu tort de le dire moi-même, et je m'en repens.

— Si cela est vrai, Jean, pourquoi le nier ? Ma mère m'a dit qu'il ne fallait jamais mentir.

— Pourquoi ? Parce que si monseigneur vous entendait, je ne répondrais pas de sa colère. Il est violent, emporté ; l'honneur de son nom est tout pour lui, et si son fils disait devant lui qu'il a peur...

— Eh bien ? s'écria Alice en s'adressant à l'écuyer.

— Eh bien ! dit Perret avec terreur, il le tuerait.

— Tuer mon Alain ! répliqua Alice en se jetant au devant de son cousin par un mouvement instinctif, comme pour le protéger. Il n'oserait ! Tout mon oncle qu'il est, tout seigneur suzerain qu'il peut être, je saurais bien l'en empêcher.

— Ceux que l'on tue, dit Alain, doivent aller rejoindre ceux qui ne sont plus. Si mon père me tuait, j'irais retrouver ma mère.

— Empêcher monseigneur de faire sa volonté ! si je sais comment vous feriez pour vous y prendre...

— Je lui dirais ce que m'a appris ma mère : un chevalier ne peut tuer une femme ou un enfant sans honte et sans ignominie, et comme un pareil crime emporte la dégradation, il reculerait, j'en suis certaine.

— Tudieu ! notre demoiselle, quel champion rude et batailleur vous faites ! Vous parlez comme un héraut d'armes. Et où donc avez-vous appris toutes ces belles choses dont je suis tout émerveillé moi-même ?

— Dans les livres que ma mère me fait lire ; et comme j'ai pensé à ce que tu dis, comme je connais mon oncle, j'ai cherché un moyen de défense

— Vraiment ! Allons, décidément, il n'y a plus d'enfants ! Une petite fille de neuf ans qui connaît aussi bien que nous autres hommes les lois de la chevalerie ! Ah ! si vous étiez à la place de messire Alain, vous obéiriez, vous !

— Qui sait ? répondit l'enfant en souriant avec malice.

— Et quelle serait votre raison, s'il vous plaît ?

— Dame ! si j'étais Alain, j'aimerais Alice, comme étant Alice j'aime Alain, et je ne voudrais pas plus que lui qu'on nous séparât.

— Mais c'est contre tous les usages reçus. Noblesse oblige, et il faut qu'un gentilhomme fasse son métier. Un de ses aïeux a été anobli parce qu'il était brave, parce qu'il avait accompli de grands faits d'armes. On lui a donné des terres, des vassaux. Après l'avoir fait illustre, on l'a fait riche, à la condition que sa vie, ses biens, son sang, tout appartiendrait à l'État ; qu'au premier signal de son souverain, il monterait à cheval, qu'il accourrait avec ses vassaux pour rendre le service auquel il était tenu. A sa mort, il a transmis tout ce qu'il possédait à son fils, en lui imposant les mêmes obligations ; ainsi de suite dans la succession des âges. Il faut donc quand ce château, quand tout ce qui l'entoure écherra à messire Alain, quand il sera proclamé notre seigneur, qu'il soit digne de recueillir l'héritage de son père Nous vivons dans un temps où les coups sont plus communs que les écus, où les épées reluisent

au soleil à chaque instant. Si l'on nous attaque, qui est-ce qui doit nous défendre? qui est-ce qui doit nous commander? C'est notre seigneur. Il faut donc que notre seigneur soit capable ; sans cela, un autre prendra ses terres, son domaine.

— C'est vrai; tu as raison, dit Alice en soupirant.

— Mais une épée, c'est bien lourd à tenir, murmura Alain, et je suis trop faible, trop chétif pour porter un casque, une arme.

— Bah ! reprit l'écuyer, les fardeaux les plus lourds ne sont rien quand on les porte de bonne heure ; on s'y habitue peu à peu : c'est pour cela que l'on a institué la coutume qui veut qu'un noble soit page dès son enfance, et page dans un autre manoir que le manoir paternel, afin que l'éducation soit plus rude. Chez lui, un enfant est toujours un peu le maître, parce qu'on l'aime, parce qu'on obéit souvent à ses caprices. Vous avez déjà perdu quatre ans, car c'est à l'âge de sept ans qu'on aurait dû vous retirer des mains des femmes pour vous donner les premières leçons d'armes, pour vous ap-

prendre à monter à cheval, car un page doit déjà savoir quelque chose, et vous ne savez rien; vous ne savez pas même panser un coursier!

— A quoi bon? s'écria Alice.

— Comment! à quoi bon? Mais après avoir été page, on devient poursuivant d'armes, puis écuyer. L'écuyer est le serviteur du chevalier, et doit connaître les soins à donner à un cheval. Il arrive parfois qu'un chevalier est seul dans ses courses aventureuses : alors il couche plus souvent sur la terre que dans un lit; il a plutôt pour abri le feuillage d'un arbre que le toit d'une maison. Qui soignera son cheval s'il ne le soigne pas? et s'il ne le soigne pas, qui le portera? On n'arrive à la chevalerie, le plus grand honneur que Dieu ait fait à l'homme, qu'après un rude apprentissage et de durs travaux; mais aussi quelle gloire! Ah! messire Alain, si vous songiez à tout cela, si vous pensiez à l'avenir qui vous est réservé, vous seriez plus gourmand que vous n'êtes.

— Mais il y a de grands dangers à courir!

— Parbleu ! où serait sans cela le mérite de la victoire ?

— On blesse et on tue d'autres hommes !

— Pour n'être ni blessé ni tué par eux.

— Tuer son prochain, c'est horrible.

— Oui, quand on tue en lâche, en traître, quand on assassine ; mais en bataille rangée, tuer l'ennemi qui veut envahir votre pays, qui pille, qui brûle, qui détruit tout, c'est une vertu.

— Je ne pourrais jamais m'habituer à voir couler le sang des autres ; j'aimerais mieux qu'on répandît le mien.

— Ta ta ta, vous vous y feriez, et quand vous en seriez là, vous réfléchiriez ; et puis, vous auriez un aliment pour exciter et rehausser votre gloire ; vous vous seriez attaché de bonne heure à quelque noble et gentille damoiselle, dont vous auriez fait choix, ainsi que le veulent les ordonnances de la chevalerie, à qui vous rapporteriez tout, qui serait fière de vos succès, qui vous apprendrait l'amour que l'on doit à Dieu...

— Crois-tu donc que j'aie oublié les leçons de ma mère ?

— Le dévouement sans bornes que l'on doit à son souverain...

— J'ai l'exemple de mon père ; il n'en est pas de meilleur à suivre.

— Le respect, l'affection que l'on doit aux dames.

— Je penserai encore à ma mère, et je saurai ce que je dois aux autres femmes.

— Ah ! si vous avez ainsi réponse à tout, je me tais.

— Mais, dit Alice, si Alain doit choisir une damoiselle à qui il rapporte tout, pourquoi ne serait-ce pas moi ? S'il grandit, je grandirai en même temps que lui. Qui prendrait plus de part à ses succès que moi qui suis sa cousine, que moi qui l'aime comme une sœur aime son frère, que moi qui lui suis attachée par le sang et par le cœur ?

— Bonne Alice ! murmura Alain en pressant la main de la petite fille.

— Oh ! pour ce qui est de l'aimer, c'est

vrai : vous l'aimez au point de vouloir affronter la colère de monseigneur ; il faut avoir pour cela un fier attachement et un fameux courage. Je me vante d'être brave, de ne pas craindre un danger, d'avoir passé par des épreuves où bien d'autres auraient reculé... Eh bien, foi de Jean Perret, ce que vous feriez, je n'oserais pas le faire.

— Bah ! tu dis cela ; et s'il s'agissait de ta femme ou de ton enfant ?

— Au fait, c'est possible... vous avez une manière de présenter les choses... Êtes-vous sournoise et malicieuse pour votre âge ! Ce que c'est qu'une femme ? Toute jeune, ça raisonne déjà ; nous, il nous faut du temps ; après cela, vous autres, c'est dans le sang. Eh bien , mais alors voilà la damoiselle toute trouvée, et la plus gracieuse, la plus gentille qu'on puisse avoir. Il ne reste plus à rencontrer que le chevalier.

— Laisse faire le temps, il amène bien des choses, à ce que dit mon livre.

— Ah ! si votre livre est si savant... Je ne vous aurais jamais cru autant de raison !

— Tu crois que ça m'empêche de jouer? Va, délivre Alain, et tu verras quelles bonnes parties nous ferons !

— Oui, dans la campagne, n'est-ce pas?

— Hélas ! c'est si bon de jouer !

— Mais monseigneur y a mis bon ordre. Vous devez bien vous ennuyer ici, mon jeune maître ?

— Je m'ennuie toujours quand Alice n'est pas là. Ce matin, j'ai vu dans la campagne deux petits paysans qui se battaient.

— A coups de poing ?

— Non, à coups de bâton.

— Ah ! c'est plus noble.

— Mais ils étaient bien maladroits.

— Qu'en savez-vous?

— Moi, rien; mais Pierre Blanchet est habile, lui !

— Je crois bien, c'est le plus habile de la contrée, et si vous étiez son élève... Mais il ne manquerait plus que cela ! Et monseigneur, qu'est-ce qu'il dirait? Le bâton n'est pas une arme de noble.

— C'est vrai ; cependant c'est déjà quelque chose.

— Mais je m'amuse à bavarder avec vous, et le temps se passe. Si j'avais monseigneur sur les talons, s'il savait que mademoiselle Alice est venue ici...

— Tu as raison, Perret, partons. Bon courage, Alain, tu ne seras pas longtemps en prison.

— Hélas ! qui me délivrera ?

— Moi ! Mon oncle part demain.

Le lendemain, en effet, tout était en rumeur dansla cour du château. On allait, on venait, on s'appelait, on se disait adieu. Le sire de Tinteniac partait pour aller rejoindre Charles de Blois et l'accompagner à la cour de France. Il avait mandé les bacheliers ou bas chevaliers et les vassaux qui relevaient de sa bannière, afin de faire honneur au maître dont il avait reconnu les droits. Alain vit de sa fenêtre la cour d'honneur se remplir d'hommes et de chevaux, tandis que, d'un autre côté, se groupaient à pied les soldats destinés à préserver

le château de toute surprise pendant l'absence du seigneur. Au signal donné par les trompettes, l'escorte monta à cheval et se rangea en bataille. La bannière seigneuriale d'argent à mouchetures d'hermine avec un double croissant de gueules fut hissée au milieu de la petite troupe quand le sire de Tinteniac parut sur le perron. Il prit congé de sa sœur, embrassa Alice, les recommanda à Jean Perret auquel il confia le commandement du château en son absence, s'élança sur son cheval, leva les yeux vers la tourelle où Alain restait immobile, fronça les sourcils, et allait se mettre en marche, lorsque sa sœur, s'approchant de lui, lui dit doucement :

— Mon frère, Dieu est notre souverain maître et seigneur, nous sommes dans sa main; il dispose de nous à son gré et selon ses lois éternelles : celui qui s'éloigne ne sait quand et comment il reviendra ; il ne faut pas laisser la douleur derrière soi.

— Que voulez-vous dire? demanda le comte. Je ne vous comprends pas.

— Vous ne me comprenez pas parce que vous ne voulez pas me comprendre. Vous savez de qui je veux parler. Pourquoi n'avez-vous pas embrassé votre fils?

— Je n'ai pas de fils! répondit le sire de Tinteniac.

— Mon frère! quel blasphème! Rétractez ce mot affreux.

— Je n'ai pas de fils! vous dis-je... Si vous voulez parler de l'enfant qui porte mon nom, je suis prêt à le recevoir, à lui ouvrir mes bras, mais à la condition qu'il sera digne de moi, qu'il m'obéira, qu'il deviendra ce que doit être un Tinteniac.

— L'enfant est jeune. Donnez-lui le temps d'acquérir des forces.

— L'enfant est d'âge à commencer le rude apprentissage imposé aux gens de sa race.

— Et votre serment fait à une mère mourante?

— Je le tiens. On ne peut rien me demander de plus. Que l'enfant vive comme il voudra; qu'il reste timide comme une biche, quand i

devrait avoir le courage d'un lion. Quand il méconnaît ses devoirs, je dois lui fermer mon cœur.

— Mais, dit Alice d'une voix ferme, ma mère m'a fait lire ce matin : « Dieu veut qu'on soit miséricordieux, si l'on veut être pardonné à son tour. »

La voix de l'enfant était si touchante et sa réflexion si juste, que le sire de Tinteniac tressaillit, et sa figure devint pâle. Une lutte s'établissait intérieurement entre son orgueil et l'affection qu'il avait refoulée. Alice et la comtesse joignaient les mains vers lui en montrant la tourelle. Un instant on put croire que le comte allait céder. Une larme tomba de ces yeux que les champs de bataille avaient durcis et qui ne semblaient pas faits pour pleurer; mais l'orgueil reprit son pouvoir. Le comte s'affermit sur sa selle, baissa sa visière et, donnant le signal, il s'écria d'une voix ferme :

— J'ai dit ce que je pouvais dire ; si je fais mal, que Dieu me pardonne, car je songe à mes devoirs. Adieu, ma sœur! adieu, Alice!

— Adieu, mon frère! répondit la comtesse d'une voix grave et triste; puisse le Seigneur vous protéger !

uant à Alice, elle prit un air boudeur et tourna le dos à son oncle. La troupe se mit en marche, et à peine le dernier homme était-il sorti, que le pont-levis se releva, sur l'ordre de Jean Perret. Nul péril ne semblait à craindre; mais le vieil écuyer, fier de la responsabilité qui pesait sur lui, voulait se mettre à l'abri de toute surprise. Alice, qui pensait toujours à Alain, ne perdit pas un instant pour le délivrer, et, accompagnée de sa mère, elle courut à la tourelle. Quand elles entrèrent, elles trouvèrent l'enfant à genoux et en larmes. Il priait pour celui qui n'avait voulu ni le voir ni le bénir.

III

— La succession au duché de Bretagne. —

Les deux compétiteurs au titre de duc de Bretagne, Charles de Blois et Jean de Montfort, comparurent devant le roi Philippe VI. Philippe avait convoqué une cour de justice, composée des pairs et des grands du royaume.

Au jour marqué par le roi, les deux adversaires se trouvèrent en présence devant ce tribunal imposant. L'un était le neveu du souverain régnant, l'autre descendait en droite ligne

de Louis de Gros. Tous deux avaient une origine royale.

Montfort plaida le premier. Il invoqua la loi salique, qui donnait la succession aux mâles, au détriment des femmes. Cette loi avait porté Philippe au trône, et les barons avaient repoussé les prétentions d'Édouard III, roi d'Angleterre, qui avait invoqué les droits de sa mère Isabelle, princesse de France, et fille de Philippe le Bel. Le cas était le même. Les barons avaient déclaré que la couronne de France ne pouvait tomber en quenouille, que les femmes n'étaient pas aptes à succéder, et que le trône appartenait à Philippe de Valois neveu de Philippe le Bel.

C'était donc en vertu de cette sentence qu'il se présentait, certain que la cour ne voudrait pas prononcer deux jugements différents dans une seule et même cause. Or, la Bretagne était ou n'était pas un fief de la couronne. Si elle ne l'était pas, pourquoi ce titre de duché-pairie qui lui était donné, et à quoi bon un procès dont on devait récuser les juges? Si elle l'é-

tait, elle devait suivre la loi des fiefs, c'est-à-dire revenir à l'héritier mâle le plus proche : Or, cet héritier, c'était lui, car il était le frère du feu duc, et par conséquent il devait l'emporter sur la fille d'un autre frère et sur le mari de cette même fille, inhabile à recueillir personnellement un fief qui, de sa nature, ne pouvait être possédé par une femme. Sans doute, la Bretagne avait vécu sous la loi de duchesses, mais on n'en pouvait tirer aucune autorité, car ces héritières n'avaient régné qu'à défaut d'enfants mâles, et ensuite, à cette époque, la Bretagne n'était pas devenue, comme aujourd'hui, une dépendance de la couronne de France.

Charles répliqua à son tour que les raisons de son adversaire n'étaient pas concluantes et qu'il n'y avait nulle parité entre la querelle qui se débattait et le jugement qui avait donné la couronne au roi devant lequel il parlait. D'abord la Bretagne était bien devenue depuis près d'un demi siècle un duché-pairie, mais Jean II avait fait conserver par lettres patentes

à son duché le droit de se gouverner d'après ses vieilles lois. Or, en Bretagne, les femmes pouvaient posséder des fiefs ; elles le pouvaient même en France, où récemment on avait vu la haute cour donner la pairie à Mahaut, comtesse d'Artois, au détriment de son neveu. Il n'en était pas de la couronne de France comme d'un duché, le roi ayant des sujets, les fiefs n'ayant que des vassaux, et l'exemple de la comtesse d'Artois lui paraissait le seul qui pût être invoqué. Sans doute, Jeanne de Penthièvre n'était que la nièce de Jean III, mais elle était fille d'un frère aîné de Jean de Montfort : ce n'était pas comme nièce qu'elle devait hériter, mais au lieu et place de son père, dont elle représentait les droits. Jean III, ayant demandé aux seigneurs bretons comment, puisqu'il était sans enfants, sa succession devait être réglée, avait reçu pour réponse qu'on s'en rapportait à sa sagesse. Si les droits de l'héritier mâle avaient été régulièrement établis, s'il n'y avait pas eu doute, l'assemblée était inutile : Jean ne l'aurait pas convoquée, ou

bien, l'ayant fait, on lui aurait déclaré que la couronne, en vertu du droit salique, devait échoir au comte de Montfort. La réponse des seigneurs était donc un argument qui se retournait contre le frère de Jean III, et ce prince avait pu prendre sa nièce pour héritière. C'était ce qu'il avait fait, et pour lui donner un défenseur, il lui avait choisi un époux qui, s'il ne tirait aucun droit de sa naissance, puisait son droit dans le droit de sa femme.

Montfort était arrivé, escorté de quatre cents gentilshommes bretons ; mais son rival avait une suite aussi nombreuse. Si Montfort avait voulu prouver qu'il avait de grandes sympathies en Bretagne, Charles lui opposait le même argument. Auquel donner la préférence? Montfort, avant le prononcé de l'arrêt, en connut la teneur. Les grandes assemblées n'ont pas de secrets; il se trouve toujours quelque indiscret pour révéler ce qu'on a promis de ne pas faire connaître. Avant que le duché fût légalement attribué à Charles de Blois, Montfort avait quitté Paris, et, aban-

donné par la France, il se jeta dans les bras de l'Angleterre. Édouard III vit avec joie s'ouvrir pour lui cette nouvelle porte qui lui donnait entrée dans un pays où il était joyeux de combattre; et alors commença cette guerre qui, pendant plus de vingt ans, devait désoler la Bretagne, l'appauvrir et faire couler des flots de sang.

Certain de l'appui de Philippe, Charles envoya ses amis préparer la résistance que devaient trouver les Anglais, et le sire de Tinteniac se hâta de regagner son manoir. Pendant son absence, Alice et Alain avaient vécu de la vie insouciante des enfants. Joyeux et bondissants, heureux d'une intimité toute fraternelle, ils ne songeaient à rien qu'au bonheur d'être toujours ensemble. Alain avait oublié la sévérité dont il avait déjà été l'objet; mais il pensait à son père le matin et le soir, alors que son âme innocente s'élevait vers Dieu. Un jour sa tranquillité fut troublée. La trompette retentit au loin. On vit s'avancer vers le château une troupe d'hommes d'armes

qui hâtaient le pas de leurs montures. Bientôt la sentinelle put distinguer la bannière qui flottait au gré des vents, et elle appela aux armes, non pour défendre le château, mais pour en ouvrir les portes au maître qui rentrait, tandis que le pauvre Alain regagnait tristement sa prison.

— Eh bien, mon frère, dit la comtesse au sire de Tinteniac.

— Eh bien, ma sœur, l'arrêt du parlement a consacré les droits de Jeanne de Penthièvre et de son mari.

— Dieu soit loué ! tout est fini.

— Si bien fini, que demain nous entrons en campagne.

— Quel est donc votre ennemi?

— Parbleu ! Jean de Montfort. Croyez-vous qu'il se résigne à céder ainsi, et sans résistance, un joyau aussi beau et aussi riche que le duché de Bretagne? La justice a prononcé ; il faut que la force vienne en aide à la justice.

— Ainsi c'est la guerre qui va commencer?

— Oui... et une longue et terrible guerre.

Nous sommes dans un pays où l'on n'abandonne pas ses convictions. Qu'il ait raison ou qu'il ait tort, le Breton, quand il entre dans une route, va jusqu'au bout. Les seigneurs qui se sont prononcés pour Jean de Montfort ne l'abandonneront pas. Jean est du sang de nos ducs; il est né en Bretagne : c'est beaucoup pour un peuple aux yeux duquel tout ce qui n'est pas né à côté de lui passe pour étranger. Jeanne est Bretonne aussi, mais elle donne la couronne à son mari, et Charles n'est pas de la maison de Bretagne, il est de la maison de France.

— Charles alors succombera dans cette lutte ?

— J'espère bien que non, chère et honorée sœur!

— Comment triomphera-t-il d'un adversaire qui a la province pour lui ?

— Je n'ai pas dit que Jean avait toute la Bretagne ; il en a une partie ; l'autre suit la bannière de Charles, et la France nous aidera.

— Si la France vous vient en aide, alors la chance abandonnera Jean.

— Qui sait ? Il appelle à lui l'Angleterre.

— Ainsi, l'Angleterre et la France vont dévorer ce pays ?

— Tout dépendra de la longueur de la lutte... et nous aviserons à ce qu'elle se termine promptement.

— Les espérances humaines sont trompeuses.

— Oui... mais nous aurons Dieu pour nous... et... Il n'est rien survenu de nouveau pendant mon absence... rien... absolument rien ?

— Non... nous avons toujours été tranquilles.

— Il suffit, répondit le sire de Tinteniac en étouffant un soupir.

En ce moment, on lui annonça l'arrivée d'un de ses vassaux qui demandait à lui parler.

— Est-ce Pierre Blanchet? dit-il.

— Oui, monseigneur.

— C'est bien, qu'il entre.

Et Blanchet se précipita dans la salle, tout essoufflé et couvert de poussière.

— Eh bien, Pierre, te voilà!

— Oui, monseigneur.

— Tu arrives de Rennes... Qu'as-tu vu?

— Des choses qui fendent le cœur, le couronnement de Jean de Montfort.

— Je m'en doutais : il va vite en besogne. Et comment cela s'est-il passé?

— Mais comme à l'ordinaire, comme au couronnement du feu duc. Jean de Montfort s'est présenté devant Rennes; l'évêque l'a reçu ; il a juré de maintenir la religion catholique, les libertés de l'Église, celles des barons, celles du peuple. Puis il est entré dans l'église Saint-Pierre ; on lui a posé la couronne sur la tête, et on a crié : Noël!

— De sorte que Rennes s'applaudit de ce qu'elle a fait?

— Oui et non. Les opinions sont divisées; mais la ville est sous le joug! Le Breton n'est pas bavard de sa nature; mais quand on se sent avec des amis...

— On fait des vœux pour pour le comte de Blois?

— Pas pour lui, c'est un étranger, mais pour sa femme !

— C'est la même chose.

— Oh ! que non ! On aimerait mieux avoir Jeanne de Penthièvre pour duchesse que Montfort pour duc, parce que telle était la volonté de Jean III. Et enfin, Rennes n'est pas imprenable, puisque tout le monde n'y est pas du même avis !...

— C'est bien. Tu as fidèlement rempli ta mission, et voici dix écus d'or pour ta récompense.

— Merci, monseigneur. Mais la guerre va commencer...

— Et comme tu as déjà payé de ta personne, tu te trouves exempt. N'est-ce pas ce que tu voulais dire?

— Pas tout à fait... et si monseigneur voulait me prendre à la place de mon fils aîné... Jérôme est plus nécessaire que moi à la ferme. Vous aurez bien des jeunes soldats à former; pour cela, il faut des vieux : cependant j'ai encore le bras solide. Voulez-vous, monseigneur?

— Comment! si je le veux... mais sans doute!

— Alors c'est convenu, monseigneur : je m'en vas m'apprêter... je m'en vas nettoyer mon vieil équipement, fourbir ma vieille épée et mon vieux croc. Ah! dame! celui-là a abattu plus d'un chevalier flamand, et une fois par terre, bonjour, il fallait qu'il se rendît à rançon. Tout sera pour le mieux. Jérôme est plus grand que moi; il n'aurait pu se servir de mon attirail, il aurait fallu vendre cette défroque pour en acheter une neuve, les vieilleries, on n'en donne pas grand'chose : c'est une dépense de moins; et puis, si l'ennemi moissonne dans nos rangs, il vaut mieux que ce soit le vieillard qui tombe que l'enfant grand et fort qui est nécessaire à la prospérité de la maison. Adieu donc, monseigneur, et à bientôt.

— Est-ce dévouement? est-ce avarice et amour du gain? se demanda le sire de Tinteniac quand Blanchet fut parti. Vertus et vices, il y a peut-être de tout cela; le drôle est aussi

adroit et aussi rusé qu'il est brave et vaillant. Il s'entendra mieux que les jeunes à ramasser le butin. Qu'importe ! il me sera trop utile pour que je le refuse. Encore un père qui laisse son fils derrière lui ; du moins ce fils pourra prendre les armes à son tour et venger son père s'il est tué. Moi, si je meurs, mon fils ne me remplacera pas.

IV

— La louve. —

Bientôt la guerre s'entama, et elle prit des proportions furieuses. Philippe fit entrer une armée en Bretagne pour mettre Jean à la raison. On occupa Ancenis, Champtoceaux, et l'on marcha sur Nantes; mais avant d'arriver à Nantes, il fallait prendre le château de Valgarnier, défendu par un intrépide Breton nommé Ferrand. Il n'y avait pas à chercher à le séduire. Il fallait par force entrer dans ce

château, l'un des appuis de la ville de Nantes.

Pendant ce temps, Alain continuait sa vie oisive et craintive. Parfois sa cousine Alice le sermonnait.

— Voyons, mon cousin, lui disait-elle, causons sérieusement. Je suis bien fâchée de vous voir si mal avec votre père.

— A qui la faute, Alice? Je ne demande pas mieux que de lui prouver tout l'amour que je lui porte.

— Pourquoi ne pas lui obéir? pourquoi ne pas aller chez le sire de Beaumanoir, en qualité de page?

— Vous le savez, c'est que je ne veux pas vous quitter.

— Oh! sur ce chapitre-là, nous serons toujours d'accord ; mais on ne fait pas toujours ce qu'on veut. Vous êtes né pour être un chevalier ; Perret vous l'a dit. Comment serez-vous armé, si vous ne méritez pas cet honneur?

— Eh bien, je ne serai pas chevalier, voilà tout.

— C'est que, tous les jours, j'entends mur-

murer autour de nous. Les uns vous prennent en pitié, les autres vous accusent d'avoir peur.

— Peur !... Eh bien ,... pourquoi n'aurais-je pas peur ?

— Parce que cela est indigne d'un noble de votre nom et de votre race.

— Mon nom... ma race... pourquoi suis-je né d'un rang illustre? Je ne l'ai pas demandé ; j'aimerais bien mieux être pauvre et obscur, comme tous ces enfants de paysans qui nous entourent ; on me laisserait tranquille.

— Mais, alors, il vous faudrait travailler de vos mains.

— Eh bien, je travaillerais. Ce n'est pas le travail que je redoute. Mais apprendre à faire des armes, c'est-à-dire à tuer des gens que je ne connais pas, que je n'ai jamais vus, qui ne m'ont rien fait, risquer de voir couler le sang : voilà ce qui me fait trembler.

— Et cependant, c'est là ce que vous devez faire si vous voulez être aimé, honoré, si vous ne voulez pas qu'on vous méprise.

— Est-ce que vous me méprisez, vous, Alice?

— Moi? allons donc ! Est-ce que cela se peut ?

— Alors, que me fait l'opinion des autres? Vous êtes tout pour moi, chère Alice. Que les autres pensent ce qu'ils voudront.

— Quel dommange, cependant, de ne pas vous voir avec un bon casque, une belle armure, une belle épée, un beau cheval de bataille ! et quand on raconterait quelque grand fait d'armes, de ne pouvoir dire : Celui dont on parle, celui que l'on vante, celui dont on célèbre les exploits, c'est mon cousin, c'est Alain de Tinteniac !

— On paye trop chèrement la gloire.

— Mais si l'on n'est pas en état de se défendre, alors on sera toujours la proie de l'ennemi. L'ennemi viendra d'autant plus sûrement, qu'il saura ne pas trouver de résistance.

— Eh bien, Alice, on se rachète.

— Oui, mais à force de se racheter, on n'a plus rien. Et de quoi vivrez-vous, vous noble, vous qui ne savez plus travailler à la terre, si

l'on vous prend vos terres, vos châteaux, les domaines de vos ancêtres?

— Il y a du vrai dans ce que vous dites, Alice, et si je pouvais...

— On peut ce qu'on veut. Tenez, moi, par exemple, croyez-vous que ça m'amuse, d'écouter les leçons que ma bonne mère me fait donner? Non, mais elle veut; j'obéis. Ce n'est pas amusant de coudre, de faire de la tapisserie; d'apprendre à connaître les plantes, pour panser en cas de besoin les blessés. Non, sans doute; mais ces pauvres gens, qui donc les soignera quand ils souffrent, si nous ne le faisons pas? Ma mère me dit sans cesse que ce sont là nos devoirs à nous autres femmes, qu'il faut apprendre étant jeunes, afin que plus tard cette science nous serve; que Dieu le veut, qu'elle le veut aussi, et moi, j'obéis à ma mère.

— Eh bien, regardez, la journée est belle, le soleil est pur et chaud, la campagne est magnifique, le pays est tranquille. Voulez-vous sortir avec moi? Voulez-vous que nous allions

cueillir les plantes dont vous avez besoin pour vos études? Oh! comme je serai heureux de vous aider! Quel bonheur si je puis découvrir pour vous quelque plante nouvelle!

— Je veux bien; mais auparavant il faut que je prévienne ma mère.

— Au contraire, il ne faut rien lui dire; nous la surprendrons en rentrant, quand elle verra notre butin.

— Mais elle me grondera.

— Est-ce qu'elle vous gronde jamais?

— Non, elle est si bonne!

— Eh bien, partons.

Et Alain, tout joyeux de son escapade, entraîna la jeune fille, qui le suivit en riant.

— Afin de vous rassurer tout à fait, dit le jeune homme, je vais prendre une arme.

Et il saisit un de ces bâtons durs, courts et noueux, si familiers aux Bretons.

— A quoi bon cette arme? s'écria Alice.

— Pour vous défendre, au besoin.

— Me défendre! vous! Vous n'avez donc plus peur.

— Si fait, mais c'est égal ; près de vous, je me sens tout autre ; et puis, ce bâton, je sais m'en servir.

— Oui-da ! et qui vous a donné des leçons?

— Vous ne révélerez pas mon secret ?

— Non, soyez tranquille, je vous promets d'être discrète !

— Eh bien, c'est le fils à Blanchet.

— Jérôme.

— Non, Pierre, son second fils. Il passe pour le plus habile du pays, et c'est lui qui m'a appris à manier cette arme.

— Bonne pour un paysan, mais pour un noble... Et si votre père...

— Il ne le sait pas, il ne le saura jamais... Mais Pierre est si adroit, il fait tourner son bâton avec tant d'agilité, que j'ai voulu voir si je pourrais en faire autant. J'ai essayé avec lui. Les premières fois, ça a été dur, et j'ai reçu quelques horions qui ne me donnaient pas l'envie de recommencer. Mais Pierre s'est moqué de moi, la colère s'est mise de la partie; j'ai continué, et j'ai bien fait.

— De sorte qu'aujourd'hui vous êtes un valeureux paladin !

— Je ne sais pas ; mais si vous étiez en danger...

— Eh bien, Alain, que feriez-vous, alors?

— Dame ! je commencerais par trembler ; mais je crois que l'idée de vous sauver me donnerait du courage.

— Je ne tiens pas à en courir la chance ; je ne me fie pas assez à vous pour cela.

— C'est égal, un homme armé, ça inspire du respect.

— Allons, je vois que vous comptez plus sur votre bâton que sur vous-même.

Les deux enfants partirent joyeux et confiants. Ils se tenaient par la main et s'avançaient à travers champs, se baissant pour examiner et cueillir les plantes qu'ils rencontraient Alice en disait les noms, en expliquait les qualités, et se montrait fière de la science qu'elle possédait. Ils marchaient ainsi depuis quelque temps, lorsqu'ils arrivèrent sur la lisière d'un bois. Alain se pencha pour cueillir

les herbes qu'Alice lui indiquait, lorsque tout à coup il s'arrêta et poussa un cri d'effroi.

— Qu'avez-vous ? lui dit Alice.

— Là... regardez là.

Et en parlant ainsi, le jeune homme montrait la forêt.

— Mais je ne vois rien, répondit Alice.

— Là... là, vous dis-je, à travers le feuillage, voyez-vous ces yeux rouges et ardents qui sont fixés sur nous?

Alice suivit la direction qui lui était indiquée, et se mit à trembler à son tour, car elle voyait.

— Oh ! s'écria-t-elle, haletante d'effroi, sauvons-nous.

— Oui, sauvons-nous.

Les deux enfants se prirent de nouveau par la main et coururent, espérant ainsi échapper au danger qui les menaçait. Au même moment, les feuilles s'agitèrent, un froissement de branches se fit entendre et une louve s'élança sur le chemin. Les enfants couraient plus fort. D'abord la louve s'arrêta et regarda ceux qui

fuyaient; elle semblait jouer avec une proie certaine et se plaire à laisser prendre du champ à ses pâles victimes, sûre de les rejoindre en quelques bonds, quand elle le voudrait.

Les pauvres enfants, dont la terreur redoublait, pâles et haletants, se serrant l'un contre l'autre, et s'encourageant mutuellement, continuaient leur fuite vagabonde. Pendant ce temps, la louve les laissait s'épuiser en efforts inutiles, et attendait toujours. Elle n'attendit pas longtemps. Bientôt les fugitifs s'arrêtèrent d'eux-mêmes. La respiration leur manquait, et leurs jambes se dérobaient sous eux. Après s'être regardés avec effroi, ils tournèrent la tête pour voir si l'animal les suivait, et ils se rassurèrent quand ils le virent gravement assis au milieu du chemin, sur ses pattes de derrière, et les contemplant dans leur fuite. Alors, par un mouvement subit, et comme par instinct, ils joignirent les mains pour remercier Dieu, et se crurent sauvés. Mais, comme si leur joie avait réveillé la louve affamée, elle se releva brusquement, poussa un long hurlement, et s'élança

en avant. Alors les enfants recommencèrent à fuir, jetant des regards à droite et à gauche pour voir s'ils trouveraient du secours. Mais la campagne était déserte, et leur perte semblait certaine. Alors le découragement et la terreur, joints à la fatigue, ne permirent pas à Alice de continuer la lutte. Elle s'arrêta et se laissa tomber en murmurant :

— Je n'ai plus de force, je ne peux pas aller plus loin.

— Un peu de résolution, chère Alice, lui dit Alain en la soutenant.

— Je le voudrais... je ne le puis... Mais vous, fuyez, abandonnez-moi.

— Vous abandonner, jamais ! Vous ne pouvez marcher, je vous porterai.

— Me porter, vous ! Est-ce que vous en avez la force?

Et voyant qu'il était forcé de la laisser retomber après l'avoir inutilement soulevée, elle ajouta :

— Quand je vous le disais...

Pendant ce temps, la louve gagnait du che-

min, elle approchait, et vingt ou trente pas la séparaient à peine des enfants.

— Eh bien, dit Alain, c'est moi qu'elle attaquera d'abord. Et vous, partez ; peut-être aurez-vous le temps d'échapper. Moi, je serai le plus heureux, je mourrai pour vous, ou du moins je mourrai avant vous, et je ne verrai pas votre supplice.

Alice le regarda avec joie et étonnement. Le pauvre enfant tremblait en parlant ainsi, et s'il n'était pas sublime de courage, il était sublime d'affection et de dévouement.

La louve, cependant, se décida à attaquer. Elle poussa un nouveau hurlement, se ramassa sur elle-même et prit son élan pour en finir. Alain, pâle et frémissant, se plaça devant Alice, le bâton dans une main, et dans l'autre la dague qu'il portait et que jusqu'alors il n'avait pas tirée de son fourreau. Pendant ce temps, Alice, agenouillée et levant les mains vers le ciel, implorait Notre Dame-d'Auray, la patronne des Bretons. La louve s'élança ; Alain suivait tous ses mouvements. Lui aussi, il avait fait

le signe de la croix et recommandé son âme à Dieu. Au moment où la louve arrivait sur lui, il brandit son bâton, leva sa dague et frappa l'animal si fortement et si habilement à la tempe, que la louve tomba, tandis que la dague d'Alain, résolûment plantée dans la gorge de la bête féroce, complétait l'heureuse victoire de l'enfant. Il se penchait pour s'assurer de la mort de son ennemi, quand un cri retentit derrière lui. C'était Alice qui s'évanouissait. La lutte avait été trop violente, le danger avait été trop grand, pour que la jeune fille pût résister davantage.

Alors Alain, partagé entre l'animal qui râlait l'agonie et sa cousine étendue et sans connaissance, resta un instant comme pétrifié. Il ne voyait plus, il n'entendait plus. Mais il sentait qu'Alice avait besoin de lui, et il rappela ses esprits. Il entendait à quelques pas le murmure d'un ruisseau, et ce qu'il n'avait pu faire quelques minutes auparavant, il le fit dans ce moment suprême. L'agitation qu'il éprouvait, la fièvre dont il se sentait atteint doublèrent

ses forces. Il se pencha, saisit la jeune fille, l'enleva et la transporta près du ruisseau. Quelques gouttes d'eau la ramenèrent à la vie.

— Où suis-je? murmura-t-elle en s'éveillant.

— Auprès de moi, chère Alice, répondit Alain tout joyeux.

— Qu'est-il donc arrivé?... Ah ! je me souviens, la louve nous poursuivait.

— Mais elle ne nous poursuivra plus. Elle est morte.

— Qui donc l'a tuée ?

— Moi !

— Vous ! Et comment avez-vous fait?

— Je ne sais. Si j'avais été seul, elle m'aurait dévoré, car j'avais si peur que je n'aurais pu me défendre. Mais il s'agissait de vous, Alice, et quand j'ai vu le danger qui vous menaçait, je ne sais ce qui m'a pris, je me suis senti tout autre; j'ai attendu, j'ai frappé, et Dieu a fait le reste.

— Vous voyez bien que vous êtes brave !

— Non, Alice, mais je vous aime. Moi,

brave! Est-ce qu'un homme qui est brave pâlit en voyant son ennemi étendu à ses pieds? Est-ce qu'il frémit en voyant le sang couler? Moi, brave! Mais quand j'ai essuyé ma dague après l'avoir retirée du corps de la louve, j'ai tremblé et j'ai failli tomber évanoui à côté de vous. Non, non, je ne suis pas brave, je ne sais pas ce que c'est que d'être brave; j'ai voulu vous sauver, voilà tout. Dieu sait que je vous aime, Dieu a entendu votre prière et il a conduit mon bras!

— Vous tenez donc bien à passer pour poltron?

— Je tiens à ne pas mentir, à dire ce que j'éprouve, à être vrai, voilà tout.

— Allez! vous valez mieux que vous ne croyez. Mais il faut regagner le château.

— Que dira ma tante quand elle saura...?

— Que vous m'avez sauvée?

— Non, mais que nous nous sommes exposés au danger. Elle ne nous laissera plus sortir.

— Il y aurait bien un moyen.

— Lequel ?

— Ce serait de ne pas parler de notre aventure.

— Je vous ai dit, Alice, que je ne savais pas mentir.

— Qui vous parle de mentir? Se taire, ce n'est pas trahir la vérité.

— En effet, je n'avais pas pensé à cela.

— Cependant, c'est mal ; car enfin je ne pourrai parler du service que vous m'avez rendu.

— Si ce n'est que cela... D'ailleurs, le danger était commun ; en vous sauvant, je me suis sauvé moi-même.

— N'allez-vous pas chercher à rendre votre action moins belle? Il est vrai qu'on peut nous interroger... Alors.

— Alors, je dirai tout, Alice, non pour me vanter, mais parce que ma mère m'a dit que le mensonge était un péché envers Dieu, et que je ne veux ni offenser Dieu, ni manquer aux leçons que j'ai reçues de ma mère.

— Eh bien, confions-nous à Dieu. Partons

et courons bien fort; la course nous redonnera des couleurs.

Et les deux enfants se reprirent par la main. Bientôt ils franchissaient l'enceinte du château, et, en arrivant, ils apprirent que la comtesse les demandait.

— Comme nous allons être grondés ! dit Alain.

— Qui sait ! répondit Alice; c'est peut-être une couronne qui vous attend, mon beau cousin, comme celle que l'on donne aux vainqueurs dans les tournois.

V

— Deux cents contre deux cents. —

Alain et Alice n'eurent aucune confession à faire. La comtesse était avec Pierre Blanchet qui arrivait de l'armée.

— Venez donc, maudits enfants, petits coureurs, venez donc! On vous a cherchés partout, où donc étiez-vous?

— Dans la campagne, ma mère, répondit Alice, et mon cousin m'a aidée à cueillir de belles plantes pour mon herbier.

— C'est bien, nous parlerons de cela plus tard; mettez vos plantes sur cette table, nous les examinerons !

— Elle ne se doute de rien, dit tout bas Alain à sa cousine, quel bonheur !

— Et maintenant, écoutez Blanchet que mon frère envoie auprès de nous, ajouta la comtesse.

— Mon père ! s'écria Alain ; j'espère qu'il ne lui est rien arrivé.

— Non, non, mon jeune seigneur, Dieu merci, répondit l'homme d'armes, il se porte bien ! mais ce n'est pas sa faute... Voilà un rude chevalier... toujours à cheval, toujours en avant, toujours dans la mêlée, et frappant d'estoc et de taille au milieu de l'ennemi... Quel ravage ! comme il en étend à ses pieds ! Ah ! dame, il tape dur ; il faut être juste, il n'a pas peur pour sa peau, celui-là.

Alain rougit en entendant ces paroles qui semblaient être un reproche pour lui, et il courba la tête pour cacher ses larmes.

— Mon Dieu ! messire Alain, reprit Blan-

chet, si j'ai mal parlé, il ne faut pas m'en vouloir, ce n'est pas pour vous que j'ai dit cela ; je sais bien qu'il ne faut pas parler de corde devant... mais nous autres Bretons nous avons le cœur sur la main, nous aimons nos seigneurs quand ils sont bons au logis et braves sur le champ de bataille. Monseigneur n'a pas trop la première de ces qualités, soit dit sans vouloir l'accuser, et vous en savez quelque chose ; mais il a diablement la seconde, et c'est beaucoup. Dame ! monseigneur, on n'est pas parfait.

— Je ne vous en veux pas, Pierre, dit Alain ; mais parlez-moi de mon père.

— Pour lors, m'y voilà. Nous n'avons pas mal guerroyé depuis quelque temps ; nous avons perdu du monde, mais l'ennemi en a perdu plus que nous. Tant il y a que nous sommes arrivés devant le château de Valgarnier, un beau château, ma foi, bien solide, bien fortifié ; ça promettait de nous tenir longtemps. Enfin nous nous établissons, l'armée cerne la place, et le siége commence. Vous ne

savez pas ce que c'est qu'un siége, mon jeune seigneur!

— Non, Pierre, je ne le sais pas.

— Vous voudriez peut-être en voir un?

— Non, oh non! cela doit être horrible.

— Pas dans le commencement; mais plus tard, quand le siége se prolonge, quand à défaut de l'ennemi, qu'on tient à distance, on laisse pénétrer la famine, ça n'est pas agréable!

— Comment! s'écria Alain, on laisse mourir de faim des hommes, des chrétiens?

— Bah! des ennemis, ce ne sont pas des hommes, des chrétiens; ce sont des ennemis. Ne voudriez vous pas qu'on les nourrît? Alors, on ne les prendrait jamais; on n'avancerait pas. Il faut cependant de l'humanité pour un pays qui souffre. La guerre ne peut pas toujours durer, il faut songer à la paix.

— Et on ne l'obtient qu'à force de victimes!

— Puisqu'on n'a pas encore trouvé de meilleur moyen... Pour lors nous battions les murailles en brèche; mais je ne sais pas quel

diable de ciment on y a mis... rien ne tombait. Monseigneur avait beau tourner autour de la place comme une louve autour de sa proie...

Ici les enfants se regardèrent et rougirent et pâlirent à la fois.

— Il avait beau chercher un point faible, interroger chaque pierre, il ne trouvait rien, et il maugréait, mais il maugréait, que c'était une bénédiction! Il ne comprenait rien non plus à la conduite du gouverneur. Ferrand est un brave et loyal chevalier, disait-il; ça doit bien l'ennuyer aussi de rester à couvert derrière ces misérables remparts. Je le connais; il voudra nous surprendre. Tenons-nous bien sur nos gardes... Et on se montrait vigilant, on ne plaçait en sentinelles avancées que des anciens. de vieux renards. Bref, la place était si bien cernée, que le chevalier Ferrand, comme l'avait prévu votre père, finit par s'ennuyer si bel et si bien, qu'il envoya un parlementaire.

— Pour se rendre, dit Alain.

— Lui! se rendre. On voit bien que vous n le connaissez pas du tout. Il fit proposer à notre

général, le duc de Normandie, de vider la querelle en champ clos, dans un tournoi, mais dans un tournoi sérieux, épée contre épée, cœur contre cœur. Deux cents chevaliers bretons du parti de Montfort descendraient dans la lice contre deux cents chevaliers français ou bretons du parti de Charles de Blois, à la condition que si les chevaliers partisans de Montfort l'emportaient, le siége serait levé; s'ils étaient vaincus, il s'engageait à rendre le château. Vous pensez bien que la proposition fut acceptée avec joie. Tous nos chevaliers se dépitaient de rester depuis si longtemps les bras croisés, et puis, l'enjeu en valait la peine. Valgarnier, c'est la clef de Nantes; donc on prépara la lice, on choisit les combattants, et votre père fut désigné pour commander les chevaliers du parti de Charles.

— Mon père! dit Alain en pâlissant.

— Mon oncle! murmura Alice.

La comtesse, impassible, ne bougeait pas, car Blanchet avait dit qu'il n'était rien arrivé au sire de Tinteniac, et elle attendait.

— Ah, dame ! poursuivit Pierre, c'était une rude tâche, un combat sans quartier ni merci... Le vaincu devait appartenir au vainqueur, qui en disposerait à sa volonté. De chaque côté, les otages et les gages de bataille furent donnés. La veille du combat, ce fut dans notre camp une joie... une fête... des festins... Ah ! on a bu comme de vrais Bretons qu'on était, quoi !

— Mais les autres étaient des Bretons aussi!

— Je vous ai déjà dit que non... C'étaient des ennemis. voilà tout... Les Bretons de Montfort sont de faux Bretons, ils appellent les Anglais à leur secours.

— Vous avez bien fait venir les Français !

— Ça n'est pas la même chose. Le duché relève de la couronne de France ; le roi a tranché la question, il soutient son dire, c'est son droit. Tant il y a qu'au lever du soleil, les quatre cents combattants se sont trouvés en présence. Voilà un beau spectacle ! Comme c'était solennel ! Ça faisait venir l'eau à la bouche, vous y auriez mordu vous-même si vous aviez été là.

— Je ne crois pas, Pierre !

— Vous persistez, c'est votre affaire, mais vous y viendrez : bon sang ne peut mentir ; vous n'êtes qu'engourdi, vous vous réveillerez un beau matin, tout étonné de vous-même, tout plein de courage. Tenez, je ne sais pas pourquoi, mais il me semble que vous n'êtes plus aussi timide qu'autrefois, qu'il y a dans votre allure je ne sais quoi de plus décidé, et que si vous vous trouviez dans un grand danger, vous ne vous en tireriez pas plus mal qu'un autre.

A cette allusion innocente faite par Blanchet pour donner au jeune homme une bonne idée de lui-même, mais qui avait pour les enfants un sens direct et récent, Alain rougit, et un éclair de fierté jaillit de ses yeux.

— Bien parlé, Pierre Blanchet ! s'écria Alice.

— N'est-ce pas, notre demoiselle ? Vous, vous êtes un petit lutin. Vous êtes la guerrière de la famille. Ah ! si vous étiez un garçon, quel gentil page vous feriez aujourd'hui ! Puis le page deviendrait un bel écuyer, puis l'écuyer

serait un vaillant chevalier, et le chevalier deviendrait...

— Un duc, un roi, qui sait? repartit Alice en riant.

— Pourquoi pas? Le comte de Blois est bien notre duc à présent.

— Charles est du sang royal.

— Sans doute, mais ce n'est pas parce qu'il est neveu du roi qu'il nous gouverne,ça ne lui donne pas de droits; c'est parce qu'il a épousé notre bonne princesse Jeanne. Enfin je reviens.

» Dès que les chevaliers se sont présentés en bataille, un héraut d'armes a crié trois fois: « Messire de Tinteniac, venez à votre journée contre messire Ferrand! » Puis un autre héraut a appelé de même messire Ferrand. Alors les combattants ont mis pied à terre et se sont avancés vers les juges du camp, suivis de leurs compagnons. Ils se sont assis sur deux chaises, ayant derrière eux, et rangés en colonne, les autres chevaliers choisis de chaque côté. Les juges ont fait mesurer les lances, les épées, les dagues; puis l'un des juges a dit à votre père,

messire Alain : « Messire de Tinteniac, vous jurez à Dieu et aux saints Évangiles qu'en votre harnois, ni ailleurs, et en celui de vos compagnons, vous n'avez et n'aurez ni sort, ni charme, ni mal engin, et que vous n'entendez combattre contre messire Ferrand et ses compagnons, vous et les vôtres, sinon par votre bon droit, avec votre corps et avec le harnois que les uns et les autres vous aurez choisi. » Votre père a juré sur les saintes reliques et sur le missel qu'on avait apportés. Messire Ferrand a fait à son tour le même serment. Puis on a relu les conditions du combat, et les deux troupes sont remontées à cheval. Les hérauts ont fait vider le champ, n'y laissant que ceux qui en avaient la garde et défendant à si hardi qu'il fût de parler, de mot sonner, ni de faire aucun signe ou geste, sous peine de la hart pour les manants, de la décapitation pour les nobles. Les juges du camp ont crié par trois fois à haute voix : « Faites vos devoirs ! » Puis ils ont ajouté par trois fois encore : « Laissez aller les combattants ! » et les deux

troupes alors se sont élancées l'une sur l'autre.

— Que ce devait être beau ! s'écria Alice transportée.

— Oui, bien beau d'abord, murmura Alain, et bien horrible après !

— Attendez, dit Pierre, vous n'y êtes pas encore. Les combattants se heurtèrent, se mêlèrent; puis le champ de bataille se joncha de lances brisées, de chevaux renversés, de chevaliers blessés, dont le sang coulait à grands flots.

— Que vous disais-je, Alice !

— La bataille dura deux heures, et nous suivions avec anxiété, avec la fièvre que donne l'attente d'un grand événement, cette lutte dont le résultat était si important. Un instant, nous eûmes une grande crainte; le combat, d'abord indécis, semblait tourner à notre désavantage. Le parti du sire de Tinteniac semblait faiblir, reculer; quelques chevaliers semblaient se retirer de la lice et s'avouer vaincus. Ils fuient, nous disions-nous consternés, ils fuient! Des Français, de vrais Bretons fuient ! Erreur! c'était pour reprendre du champ, pour revenir

plus alertes, plus terribles, plus avides de sang. La lutte recommence plus acharnée, chacun choisit son adversaire; ce n'était plus une bataille générale,c'était un combat individuel, corps à corps, où les coups étaient portés, parés et rendus avec une rage, une fureur indicibles.

» Enfin, le sire de Tinteniac, qui avait longtemps été séparé de Ferrand, parvient à le joindre, et l'on sent que le choc de ces deux adversaires, de ces deux chefs éprouvés, va tout décider. Il faut leur rendre justice : ils étaient dignes l'un de l'autre. Prompts à l'attaque, habiles à la riposte, on ne savait lequel avait l'avantage, et la Victoire, planant au-dessus d'eux, semblait ne pas savoir pour lequel elle devait se prononcer. Mais enfin, le bon droit a triomphé, la bonne Notre-Dame d'Auray s'est mise de la partie, et en abattant messire Ferrand à ses pieds, monseigneur a terminé la bataille. Vive le duc Charles !

» Les champions de Valgarnier, en voyant tomber leur chef, ont bientôt perdu toute

espérance. Ce qui restait s'est rendu. Nous sommes entrés dans le château, où le butin a été bon. La reddition de Valgarnier a amené celle de Nantes, où il y a plus de bons Bretons que de mauvais, et Jean de Montfort, prisonnier, est en route pour Paris, où le duc de Normandie l'envoie au roi son père.

— Jean de Montfort est prisonnier ! s'écria la comtesse ; Dieu soit loué !

— Oui; mais que de braves gens sont tombés pour ne plus se relever ! dit Alain. Pourquoi aller défier la mort sur un champ de bataille ?

— Bah ! répondit Pierre, elle vous saisit partout, la sournoise, et quand vous y pensez le moins, à table, dans un lit : à ce compte-là, il ne faudrait donc ni manger ni se coucher.

— La captivité de Montfort termine tout, ajouta la comtesse.

— Ah bien oui ! il n'y a rien de fait. Est-ce qu'il n'a pas sa femme ? une enragée, quoi ! la comtesse Jeanne de Flandre !

— Que peut une femme, seule, isolée dans sa gloire, si grande qu'elle soit ?

— Ce qu'elle peut, madame la comtesse, ce qu'elle peut? Vous allez voir. Vous connaissez bien le proverbe : «Ce que femme veut...»et si jamais proverbe a été vrai, c'est bien celui-là.

— Mais enfin, qu'a fait la comtesse?

— Ce qu'elle a fait? Elle était à Rennes quand elle a appris que nous nous étions emparés de son mari à Nantes ; aussitôt la voilà qui réunit autour d'elle les seigneurs de son parti, un peu abattus déjà par suite de la captivité de leur chef, et elle arrive au milieu d'eux, tenant par la main son enfant. « Messeigneurs, leur dit-elle, ne vous ébahissez mie de monseigneur, que nous avons perdu ; ce n'était qu'un homme. Voici mon fils, qui sera, s'il plaît à Dieu, son continuateur et son vengeur, et qui vous fera de grands biens. » C'était assez bien calculé. L'effet fut irrésistible, et tous les chevaliers présents lui promirent de mourir pour elle. Alors, pour indiquer la vie aventureuse qu'elle comptait mener désormais,

elle se couvre la tête d'un casque aux plumes flottantes, le corps d'une armure dorée ; elle ceint une épée, et montée sur un cheval de bataille, entourée de ses nobles, la voilà qui se met à parcourir la ville, criant aux bourgeois de se bien défendre, et aux femmes, dames et demoiselles de dépaver les rues, les chaussées, de porter les pierres aux créneaux pour les jeter sur les ennemis, et faisant apporter bombardes et pots pleins de chaux vive, pour les jeter sur les assaillants. Ce n'est pas une femme ça, c'est un lion.

— Elle combat pour son mari, pour son fils, c'est son droit.

— Comment ! vous lui donnez raison ? Eh bien, et nous, qu'est-ce que nous faisons ? Pourquoi nous battons-nous ? Le droit n'est donc pas pour nous ? Notre bonne princesse Jeanne de Penthièvre, la nièce bien-aimée et l'héritière du bon duc Jean III, n'est donc pas notre duchesse ? Charles n'est donc pas notre duc ? Il faut le dire, alors ; il faut que nous rentrions chez nous, au lieu de tenir la cam-

pagne, sans autre espoir que de recevoir des horions.

— Et de ramasser un peu de butin.

— Dame! quand on risque sa peau, si ça ne rapportait pas, où serait le dédommagement?

— En parlant de la comtesse de Flandre, je n'ai entendu, Pierre, ni reconnaître, ni infirmer ses droits. Les questions de succession royale sont hors de ma portée : ce sont les hommes qui les tranchent; ils interprètent les lois qu'ils ont faites et auxquelles nous sommes étrangères, nous autres femmes. Je ne vois dans la comtesse qu'une épouse, qu'une mère, également héroïques, et j'applaudis à son courage comme femme et comme mère.

— La! voilà qu'elle vous a ensorcelée! Où allons-nous? ou allons-nous?

— Mais quand je vous dis, Pierre...

— Je comprends parfaitement, parbleu! il faut bien une excuse à tout. Heureusement que le cœur des bourgeois de Rennes est moins facile à attendrir; ce sont de vrais Bre-

tons, ceux-là, de fidèles vassaux du duc Charles. A leur attitude froide et silencieuse, à leur air sombre, la duchesse a compris bien vite qu'elle n'avait pas à compter sur eux ; aussi, rassemblant ses amis dévoués, a-t-elle quitté la ville en y laissant pour gouverneur le sire de Cadoudal, et bien lui en a pris ; car, à peine a-t-elle été partie, que les bourgeois se sont mutinés. Cadoudal, en homme honnête et loyal en chevalier fidèle et brave, a voulu résister. Que pouvait-il, presque seul et avec une garnison incertaine? Ses soldats eux-mêmes l'ont abandonné; les bourgeois l'ont jeté en prison et ont ouvert leurs portes aux troupes du duc Charles. Voilà où nous en sommes, et j'espère qu'en peu de temps nous avons fait une rude besogne. Ah ! dame ! le Breton, quand il s'y met, n'est pas manchot.

— C'est bien, Blanchet, et vous êtes un brave homme !

— Oh ! madame la comtesse, on fait ce qu'on peut, et alors...

— On fait ce qu'on doit... Or, je crois que

vous ne seriez pas fâché d'aller voir votre femme et embrasser vos enfants?

— Oh! que non! je n'en serais pas fâché!

— Allez donc... Combien de temps resterez-vous ici?

— Jusqu'à demain, pas davantage.

— Si peu de temps à donner à votre famille?

— Dame! l'ouvrage commande, et j'ai promis à monseigneur de le rejoindre.

— Où comptez-vous le retrouver?

— A Hennebon, dont nous allons faire le siége et où la comtesse est renfermée. On n'aurait qu'à prendre la ville sans moi...

— Vous perdriez votre part du butin.

— Ma part de gloire, madame la comtesse.

— La gloire, en effet, est le premier et le plus précieux butin du soldat. A demain donc, Pierre, je vous verrai avant votre départ.

— C'est singulier, se dit Blanchet en s'en allant, comme notre dame connaît mon caractère. Les femmes, c'est malin comme tout. Eh bien, je ne veux pas qu'on entre dans Hennebon sans moi, qu'on ramasse sans moi, s'il y a

à ramasser. Est-ce que, sans cela, je n'aurais pas envoyé mon fils, qui doit apprendre aussi ce que c'est que la guerre? Mais c'est jeune encore; ça ne devine pas les bons endroits, ça se serait laissé attraper ; ça ne connaît pas les ruses que les bourgeois emploient pour cacher ce qu'ils ont de plus précieux ; ça ferait un prisonnier sur le champ de bataille, que ça serait capable de lui rendre la liberté au lieu d'en tirer une honnête rançon. Non, non, je suis bon père : je dois lui faire sa part ; à son tour, plus tard, il fera celle de ses enfants.

Et Blanchet, consolé par cette pensée qu'il n'agissait que pour le bien de sa famille, sans songer que les ruses qu'il reprochait aux autres, il les emploierait pour sa propre sûreté si le sort des armes amenait l'ennemi chez lui, Blanchet, disons-nous, rentra dans sa chaumière, et après avoir vu que sa famille ne manquait de rien, il cacha avec soin ce qu'il appelait ses épargnes, selon la mode du paysan breton, toujours avide de thésauriser.

VI

— Les deux tueurs de loups. —

— Voilà donc ce que c'est que la guerre! dit Alain, quand Blanchet fut parti : des hommes qui s'entr'égorgent, des femmes, des enfants que l'on tue froidement ; des villes dévastées, des campagnes fumantes, des chaumières en flammes, partout la ruine, la misère.

— Oui, répondit la comtesse, voici ce qu'on appelle la gloire !

— Dieu me garde de jamais y prétendre !

— Et cependant, mon pauvre enfant, c'est un mal nécessaire. Si l'on ne se défendait pas, si l'on n'opposait pas de résistance à l'ennemi qui se rue sur un pays, on serait bientôt la proie des méchants.

— Et on les imite en se faisant aussi méchant qu'eux !

— Comment trancher une grave question autrement que par les armes, quand la question est indécise, quand nul ne veut céder ? Voyez la Bretagne, elle est en proie à deux prétendants : chacun d'eux a ses partisans, un choc est donc inévitable.

— Pourquoi ne pas partager la Bretagne ? dit Alice.

— Faire deux moitiés de province d'une province qui n'est forte que par son unité ! Enfant, ce serait la livrer à une nouvelle discorde. Aucun des prétendants ne serait content de son lot ; au premier moment il recommencerait la guerre pour s'emparer de l'autre partie ; et puis, le moyen de faire un partage : il faudrait donc mettre d'un côté les partisans

de l'un, et de l'autre les partisans du second de ces compétiteurs. Mais chaque domaine, chaque village, chaque ville, compte des gens d'une opinion opposée : les uns crient vive Jean ! les autres crient vive Charles ! Il faudrait procéder à un nouveau partage des terres, déposséder tout le monde. Ce serait donner cours à de nouvelles et interminables dissensions.

— Que faire alors? demanda Alain.

— Attendre, et demander à Dieu de mettre un terme aux souffrances de la Bretagne.

Puis la comtesse se leva, quitta la salle où elle avait reçu Blanchet, et se retira dans son oratoire.

Les enfants restèrent seuls.

— Quel bonheur ! s'écria Alice, maman ne nous a pas interrogés. Mais vous voyez bien, Alain, que c'est nécessaire de savoir se défendre. Que serions-nous devenus, si vous n'aviez pas su vous servir de votre bâton?

— Nous serions morts, Alice, répondit le jeune homme en soupirant.

— Mourir! dit la petite fille effrayée. Vous pensez donc à mourir!

— Ma mère n'est-elle pas morte?

— Mais ce n'était pas un enfant comme nous. Oh! moi, d'abord, je ne veux pas mourir. Cela doit faire bien mal.

— Qui sait?

— Il vaut bien mieux que vous appreniez à faire des armes.

— Pour tuer quelqu'un! Oh! non!

— Vous aimez donc mieux qu'on vous tue?

— Je ne sais pas; je n'y ai jamais pensé, répondit Alain.

— Mais quand la louve était devant nous, quand vous sentiez son haleine, quand vous voyiez ses yeux qui brillaient comme des charbons enflammés, à quoi pensiez-vous?

— A ma mère, qui me souriait du haut du ciel et qui semblait me dire de venir à elle; puis à vous, Alice, que je voyais en danger et que je voulais sauver. Ah! si j'avais été sûr que la louve me dévorât seul, je crois que je me serais laissé tuer.

—Méchant! vous ne songez donc pas à ceux qui vous aiment!

— Moi! et qui donc m'aime ici-bas? s'écria Alain.

— Mais... votre père d'abord.

— Mon père, si froid, si dur, si cruel pour moi.

— Parce que vous ne voulez pas vous soumettre à sa volonté, devenir digne du nom que vous portez.

— Je ne demanderais pas mieux, je vous assure; mais... j'ai peur.

— Allons donc! Est-ce que vous aviez peur quand la louve était là?

— Je vous le répète, Alice, c'est vous qui m'avez donné du courage.

— Et j'espère bien vous en donner encore. Blanchet l'a dit : « Ce que femme veut, Dieu le veut.» J'ai gravé ce mot-là dans ma mémoire; et, laissez-moi grandir, vous verrez que je m'en servirai. Ah! l'on ne vous aime pas! Et ma mère?...

— Oh! ma tante est bien bonne, mais vous

seriez près d'elle, et la présence de son enfant l'aurait bien vite consolée.

— Vous cherchez une réponse à tout. Et moi, monsieur, vous ne m'aimez donc pas ?

— Oh ! si, Alice je vous aime. Que deviendrais-je si vous n'étiez pas là, toujours là, auprès de moi, pour me guider, pour me tendre la main ?

— Je vous suis donc absolument nécessaire ?

— Oui, je le sens aujourd'hui plus que jamais.

— Voilà que nous commençons à nous entendre. Il faut que je sois là, auprès de vous ; mais, et vous, est-ce que vous n'êtes pas tout pour moi ? Est-ce que vous n'êtes pas mon cousin, pour me protéger, pour me défendre ? Si Dieu m'a donné la faiblesse, il vous a donné la force, et cette force doit tourner à mon profit ; et il vous serait égal de mourir, de me laisser sans appui, sans protecteur! Je vous dirai à mon tour : Que deviendrais-je ?

— Oui, vous avez raison, Alice, et j'étais un fou. Vous entendez mes devoirs mieux que je

ne les entends moi-même, et quand vous me parlez ainsi, vous me montrez un avenir auquel je n'avais pas songé. Oui, je vous défendrai toujours, et si quelqu'un voulait vous faire du mal..

— Eh bien, dit Alice, voyons, que feriez-vous?

— Je le tuerais ! répondit Alain avec résolution.

— Quand je vous le disais, que vous aviez plus de courage que vous ne croyiez.

— Du courage, moi? Non, je ne sais pas ce que c'est. S'il ne s'agissait que de moi seul, je me laisserais tourmenter, mais quand il est question de vous...

— Vous avez beau vous en défendre, Alain, vous êtes un noble et vaillant cœur.

Les deux enfants en étaient là de leur dialogue lorsqu'ils entendirent de grands cris retentir dans la cour, et, quelques instants après, Jean Perret entre-bâilla la porte de la salle. En voyant qu'Alain et Alice étaient seuls, il s'enhardit et entra.

— Pardon, notre jeune maître, dit-il, mais j'aurais besoin de parler à madame la comtesse. Où donc est-elle?

— Ma tante, répondit Alain, vient de nous quitter; elle est passée chez elle.

— Il suffit, dit Perret.

Et il prit le chemin de l'oratoire.

— Qu'y a-t-il donc, demanda Alice, et quels sont ces cris que nous avons entendus?

— Ah! dame! répliqua Perret, c'est un fier événement, allez! et qui étonne tout le monde. Figurez-vous que le fils à Guillaume Tomelin, un enfant de dix-sept ans à peine, a tué une louve; il l'a traînée jusqu'ici et il réclame son dû. Ce sont trois bons écus qu'il lui faut; ça en vaut la peine.

— Une louve! s'écrièrent à la fois Alice et Alain. Et Alain ajouta tout bas : Encore une!

— Oui, une louve, une vraie louve, et une fameuse encore. Jour de Diéu! quelle belle bête! Rien qu'à la voir, ça vous fait frissonner. Brr... brr... J'aimerais mieux avoir affaire à deux Anglais qu'à un pareil animal. Il faut être

de bon compte, quand le petit Tomelin est arrivé, notre premier mouvement a été de dire: Ça n'est pas possible! mais la bête était là, nous ne pouvions plus douter. Et je vais chercher madame la comtesse; c'est elle qui doit délivrer l'argent.

Et Perre entra chez la châtelaine.

— Tomelin, s'écria Alain quand il fut seul avec Alice, lui aussi il a tué une louve. Mais le pays est donc plein de ces animaux sauvages!

— C'est effrayant, répondit Alice, et ennuyeux en même temps; nous ne pourrons plus sortir. C'est égal, je suis curieuse de voir cette louve, elle doit bien ressembler à la nôtre. Et vous, Alain, avez-vous la même curiosité?

— Non, Alice, non.

— Et pourquoi donc ?

— Parce que cela me rappellerait votre danger.

— Et le vôtre aussi.

— Oh! le mien, je n'y pense pas.

— Alors, monsieur, où je vais vous devez venir aussi. Allons, vaillant chevalier, suivez

votre dame, ajouta la maligne enfant avec une dignité comique.

Ils arrivèrent dans la cour en même temps que la comtesse. Les serviteurs et les hommes d'armes faisaient cercle autour de la bête qui étaient étendue, et s'extasiaient sur sa force. Quand la comtesse approcha, on s'écarta pour lui faire place.

René Tomelin se tenait fièrement auprès de son trophée, le bonnet à la main. Quelle ne fut pas la surprise d'Alice et d'Alain lorsqu'ils reconnurent dans la louve que Tomelin prétendait avoir tuée, celle qui était tombée sous les coups d'Alain ! Ils échangèrent un signe d'intelligence et se mirent à l'écart.

— Ainsi, dit la comtesse à René, c'est toi, mon enfant, qui nous as débarrassés de cet horrible animal ?

— M'est avis que oui, madame la comtesse, répondit le jeune homme en tournant gauchement son bonnet dans ses mains ; la preuve, c'est que voici la bête et qu'elle est encore chaude.

— Tu as fait là un beau coup et tu as vaillamment débuté.

— Vous êtes bien bonne, madame la comtesse ; on fait ce qu'on peut.

— Oui, mais il est rare de voir tant d'intrépidité de si bonne heure. Si tu continues, tu seras quelque jour un vaillant homme d'armes.

— Oui, que c'est un beau coup ! dit Pierre Blanchet qui venait d'arriver ; et il a fallu autant d'adresse et de sûreté que de courage et de résolution.

Les deux enfants se regardaient toujours. Alice était rayonnante de fierté ; Alain rougissait et tremblait à la fois.

— Et tu as fait cela tout seul ? poursuivit Blanchet en regardant fixement René qui rougit à son tour, et dont les yeux se baissèrent instinctivement devant le regard interrogateur du vieux soldat.

— Eh bien, voisin, s'écria le vieux Tomelin, pourquoi ce doute ? Est-ce que vous voulez ravir à l'enfant la gloire que Dieu lui a envoyée ?

— Voisin, répondit Blanchet, je ne veux ravir à personne ce qui est juste et légitime ; mais la vérité est la vérité, n'est-ce pas ? Ce doit être aussi votre avis.

— Sans doute, répliqua Tomelin. Nous sommes d'honnêtes gens ; nous ne voudrions pas d'un bien usurpé.

— Oh ! je le sais, voisin, je le sais. Et où as-tu trouvé la louve, René ?

— Pardine ! au débouché du petit bois !

— Tu allais donc par là ?

— J'allais à la ville, où m'envoyait mon père, et la louve m'a barré le chemin.

— Elle t'a attaqué tout de suite ?

— Je crois bien ; je n'ai eu que le temps de me mettre en défense.

— C'est singulier ! Ces animaux-là, à moins d'être traqués, n'ont pas l'habitude d'agir ainsi. Ils se tapissent dans des taillis, puis ils sortent, examinent leur adversaire et semblent se consulter avant d'agir. Mais, pardon, madame la comtesse, je me mêle là de ce qui ne me regarde pas. Je me laisse aller mes idées et

j'oublie que c'est à vous qu'il appartient de prononcer.

— Non, non, Blanchet, continuez, vos questions m'intéressent.

Blanchet salua la châtelaine et se tourna vers René, qui commençait à être embarrassé de son rôle et comprenait la faute qu'il avait commise.

— Nous disons donc, mon garçon, que la louve s'est jetée sur toi. Qu'as-tu fait ?

— Dame ! j'ai recommandé mon âme à Dieu, et j'ai fait tourner mon bâton.

— Alors, tu as attendu ton ennemi de pied ferme?

— Oui, monsieur Blanchet.

— Ce n'est pourtant pas ton habitude, quand tu te querelles avec mon second fils, par exemple... Tu es prompt à fuir. Il paraît que les loups te font moins peur que les hommes.

— La ! s'écria le père Tomelin, j'en étais sûr ; ce qu'il en fait, c'est par jalousie contre mon pauvre René.

— Voisin, je vous ai dit d'attendre ; je vous

ferai ensuite juge vous-même de mes intentions.

René aurait voulu être à cent pieds sous terre. Blanchet, qui voyait bien l'embarras du jeune homme, poursuivit impitoyablement

— La louve était bien près quand tu l'as frappée ?

— Si près que je n'ai eu que le temps de faire un bond en arrière

— Et tu l'as atteinte ?

— A la tempe ; vous voyez bien, la marque y est encore.

— Oui, je vois le coup ; un bien beau coup, ma foi, et bien heureux. Et tu n'as frappé qu'une fois ?

— Je.., je crois que oui...

— Il paraît que tu n'en es pas bien sûr ?

— Dame ! dans des moments pareils, on est tout troublé.

— Oui, quand on n'en a pas l'habitude, et même quand on l'a.

— Ah çà ! monsieur Blanchet, est-ce que vous n'aurez pas bientôt fini toutes vos ques-

tions ! Si vous vouliez me mettre à la torture, il fallait le dire tout de suite.

— Patience, mon garçon, patience, nous allons arriver ; mais il y a du sang sur la bête, est-ce que tu es blessé !

— Non ! oh non ! s'écria vivement René.

— Il doit y avoir, alors, quelque incision... Justement voici une blessure à la gorge.

René devint blanc : il se voyait perdu.

— Avec quoi donc as-tu fait cette blessure?

— Pardine ! avec mon couteau.

— Ah ! tu avais ton couteau. — C'est différent ; et où est-il ?

— Le voilà, dit le jeune homme. Et il tendit son couteau à Blanchet qui se mit à l'examiner attentivement.

— Oh! oh ! s'écria-t-il, voilà un beau et large couteau, un couteau superbe, long comme celui d'un soudard, et aussi bon pour dépecer des animaux que pour se défendre contre eux et les égorger. Peste ! c'est là ton arme, petit René !

— Eh bien , est-ce qu'elle n'est pas suffi-

sante, dit le jeune homme qui reprenait courage en voyant que son adversaire semblait reculer.

— Pas suffisante? Oh! ce n'est pas ce que je pense. Je la trouve trop suffisante, au contraire. De là mon étonnement. De sorte que c'est avec ce couteau-là que tu as frappé la louve à la gorge?

— C'est assez visible, ce me semble! murmura René qui perdait de nouveau son assurance, comme s'il eût deviné un piége.

— Visible! visible! répondit Blanchet; cela te plaît à dire, et nous allons nous en assurer. Approchez donc, vous autres, dit-il aux hommes d'armes et à Jean Perret; approchez aussi, voisin Guillaume, car voici le moment décisif. Vous avez entendu : l'enfant a frappé la louve à la tempe avec son bâton et à la gorge avec son couteau. — C'est bien cela, n'est-ce pas, René? Je ne dis ni plus ni moins que ce que tu as dit toi-même? Allons, voyons, réponds.

— Oui, c'est bien cela... Mais pourquoi toutes ces questions?

— Attends donc encore un peu, tu es bien

pressé. Si tu te sentais coupable, je ne dis pas, tu aurais hâte d'en finir ; mais après un pareil exploit et à ton âge... quand au nôtre nous serion si heureux... Montre-nous donc un peu ton petit bâton?

— Le voilà , dit l'enfant en le présentant au rude et rusé questionneur.

— C'est un bâton solide, d'une bonne souche et à fendre les têtes sans se laisser entamer. Voyons s'il s'adapte bien à la blessure mortelle que tu as faite, car tu as tué l'animal, c'est convenu. Oh ! oh ! voilà qui est singulier, on dirait que le coup a été porté par un bâton moins fort à l'extrémité; et puis le coup a été si bien appliqué, que le bâton a dû rester un instant comme engagé dans l'enfoncement qu'il a fait. Il manque du poil à la bête, donc ce poil s'est collé au bâton ; mais je cherche en vain sur le tien cette particularité. Diable ! voilà qui est extraordinaire !

— Eh bien, après? Est-ce que le poil n'a pas dû rester dans la poussière du chemin, pendant que mon bâton traînait, alors que je

je traînais jusqu'ici le cadavre de la bête?

— Ça, ça serait possible.

— Donc, ça est, vous voyez bien; je ne vous le souffle pas

— Minute! J'ai dit que ça serait possible s'il y avait de la poussière à ton bâton... mais tu l'as porté sur l'épaule ou à la main et tu ne l'as pas posé sur la route.

Les hommes d'armes commencèrent à prendre de l'intérêt à cette scène, à deviner le but de Blanchet, et à regarder en riant René qui devenait de plus en plus pâle et haletant.

— En vérité, père Blanchet, vous cherchez à m'entortiller; je ne sais pas pourquoi... vous me dites un tas de raisons.

— Je fais des réflexions, mon enfant, pas autre chose.

— Eh bien, mon bâton a trempé dans le ruisseau, quoi! et ces méchants poils sont partis. Allez les demander à l'eau qui les a emportés.

— Très-bien. Mais il n'y a pas d'eau auprès du petit bois; il n'y en a, sur la route que tu as parcourue, qu'à vingt pas d'ici, et si ton bâton

était mouillé, je ne dirais rien, mais il est sec.

René se tut; il était à bout de raisons, et il se sentait perdu. Il baissa la tête comme une victime résignée et attendit.

— Et puis, ajouta Blanchet, voyez un autre prodige. Cet enfant a fait, à lui seul, ce qu'aucun de nous n'aurait pu faire.

— Comment! s'écrièrent les hommes d'armes, qu'est-ce à dire?

— Oui! ça vous étonne; vous vous croyez bien habiles, bien adroits. Eh bien, cet enfant est plus habile et plus adroit que vous : il a frappé la louve à la gorge avec ce couteau; je vous défie d'en faire autant.

— Oh! voilà qui est plaisant! dit un homme d'armes.

— Ah! tu fais le malin, toi, Kermeno... Eh bien, approche. Tu as voulu être la risée de tes camarades, soit. Prends le couteau, et si tu peux le faire entrer au même endroit que René sans élargir la plaie d'au moins six lignes, je te proclame le phénix des hommes d'armes de la Bretagne. Ah! si tu avais une dague espa-

gnole ou flamande, bien fine, bien acérée, plus fine que la tienne, plus fine que les dagues de tous ceux qui nous entourent, je ne dis pas !

— C'est vrai ! s'écria Kermeno après avoir mesuré : jamais la louve n'a été frappée avec ce couteau-là... René, tu as menti ; ce n'est pas toi qui l'as tuée.

— Grâce ! s'écria l'enfant en tombant à genoux, grâce !

— Non, non, répliqua le vieux Tomelin, pas de grâce pour celui qui a déshonoré mon nom. Nous sommes pauvres, nous sommes des gens de rien ; mais nous sommes honnêtes, et nous marchons la tête levée. Misérable enfant ! je ne sais qui me retient de te...

Et comme il levait la main sur son fils, il sentit son bras arrêté par Pierre Blanchet qui lui dit doucement :

— Allons, voisin, pas de colère. Il ne faut pas donner à une espièglerie d'enfant plus d'importance qu'elle n'en a; il est assez puni, allez ! voyez sa confusion.

— Mais, au moins, il nous dira la vérité.

— C'est bien simple, répondit René. J'ai trouvé la bête étendue par terre et nageant dans le sang ; il n'y avait personne, la louve était encore chaude ; on donne trois écus à celui qui tue une louve, on lui laisse la peau, qui se vend bien encore un écu et demi. Il paraît que le véritable tueur ne tenait pas à l'argent. J'ai regardé cette bonne fortune comme un cadeau du bon Dieu, et j'ai traîné la bête jusqu'ici. Voilà tout.

— Et tu damnais ton âme pour quatre écus et demi ! s'écria le vieux Tomelin.

— Je ne croyais pas faire si mal.

— Mais enfin, demanda la châtelaine, qui donc a tué cette bête féroce ?

— Pour cela, répondit Blanchet, je n'en sais rien, mais ce n'est pas moi. Ce ne sont pas les hommes qui sont ici; en tout cas, ce n'est pas un homme de peu.

En ce moment Alice regarda Alain d'un air malicieux. Quant au noble enfant, il pâlit et rougit à la fois et baissa la tête comme un coupable. Blanchet, dont les regards erraient à

droite et à gauche, surprit cette innocente intelligence; il s'arrêta, étonné, interdit, comme un homme qui doute de la réalité ; puis une pensée subite lui traversa l'esprit.

— Oh ! oh ! se dit-il, ce serait drôle, et ça réjouirait monseigneur, en même temps que cela profiterait à l'enfant. Mais non, ce n'est pas possible, et personne n'irait s'imaginer... C'est peut-être pour cela que cela est vrai... Essayons; si je fais fausse route, j'en serai quitte pour revenir sur mes pas. — Eh bien , notre jeune maître, ajouta-t-il en s'adressant à Alain, vous ne dites rien de cela : c'est un beau coup, n'est-ce pas ?

— C'est peut-être un coup de hasard, répondit l'enfant embarrassé.

— Oh ! des hasards comme celui-là je n'y crois guère ; il faut un cœur froid, inaccessible à la peur, et un poignet solide pour taper aussi juste et aussi dru.

— Et qui vous dit, Blanchet, que celui qui a tué la louve n'a pas tremblé et qu il ne comprend pas lui-même ce qu'il a fait?

— C'est lui, pensa le vieux métayer ; allons, le lion n'était qu'endormi, et il s'est réveillé. — Peur ou non, continua-t-il tout haut, il est venu à bout de sa besogne, et c'est heureux pour le pays. Savez-vous, notre jeune maître, que vous avez là une bonne dague et qu'au besoin elle vous servirait ?

Puis il se mit à l'examiner, et reprit :

— C'est singulier ! il y a là, au bas de la poignée et tout près de la lame quelque chose comme du sang, et du sang tout frais.

Alain regarda Blanchet d'un air d'épouvante, et devint plus confus encore quand il vit le soldat qui souriait d'un air narquois.

— Du sang ! s'écria la comtesse, du sang ! Qu'est-ce que cela signifie ? — D'où vient ce sang ?

— Ce sang ! parbleu, repartit Blanchet, il vient de la louve, et cela signifie que voilà le vainqueur que l'on cherchait, mais le véritable vainqueur, je vous le garantis, moi, madame la comtesse !

— Non... non... ce n'est pas possible,

dit la châtelaine. Alain n'est pas capable...

— Et pourquoi donc? reprit Blanchet.

— Mais, parce que...

— Parce que, élevé comme une demoiselle, habitué à être craintif, vous avez cru qu'il resterait toujours timide? Erreur! il s'est trouvé placé devant un danger véritable, et l'âme des Tinteniac s'est révoltée !

— Alain ! serait-il vrai ?

— Grâce! ma bonne tante! grâce ! murmura l'enfant en tombant aux genoux de la comtesse, je ne le ferai plus.

— Allons ! bon ! dit Blanchet en riant, voilà notre jeune sire qui dit qu'il ne le fera plus, qui se défend de sa bravoure comme d'un crime et qui demande grâce pour avoir tué la louve, comme René Tomelin demandait grâce tout à l'heure pour ne l'avoir pas tuée. Oh que si ! vous le feriez encore.

— Oh! non, jamais, répondit Alain qui tremblait de tous ses membres.

— Ainsi, reprit la comtesse, c'est donc toi?

— Hélas ! oui, ma tante.

— Et comment as-tu fait ?

— Je ne sais pas. J'ai eu peur d'être dévoré par la louve, et la peur m'a donné du courage, mais pour un instant seulement.

— Ainsi, c'est le sentiment du danger que tu courais qui t'a inspiré ?

— Oui, ma tante, je crois que oui, murmura-t-il en rougissant.

— Alain ! s'écria à son tour Alice, ce n'est pas bien de mentir. Vous ne dites pas la vérité à ma mère.

— J'ai si peur d'être grondé.

— Non, ma mère, ce n'est pas pour lui qu'il tremblait, mais pour moi.

Et se jetant dans les bras de sa mère, l'enfant raconta leur sortie du château, leur excursion dans la plaine, et le terrible incident qui avait marqué leur promenade.

— Et tu ne voulais pas me dire que tu avais sauvé mon enfant ! dit la comtesse en serrant Alain contre son cœur ; tu te défiais de la reconnaissance d'une mère !

— Je craignais la colère de ma tante : nous

avons été si imprudents !... répondit Alain.

— C'est vrai ; mais que puis-je dire, quand sans toi j'aurais perdu mon Alice ? Méchants enfants, qui ne parliez pas... Ah ! c'est à présent que je commence à trembler.

— Vous voyez bien qu'il eût mieux valu que tout cela ne se sût pas ; mais, chère tante, j'ai une prière à vous adresser : René Tomelin a menti parce qu'il est pauvre, parce que quelques écus sont beaucoup pour lui ; moi aussi j'ai menti parce que je redoutais de vous fâcher. Eh bien, pour soulager sa pauvreté d'une part, et de l'autre en expiation de mon mensonge, accordez-lui la somme sur laquelle il comptait. Vous me permettez bien de la lui abandonner, n'est-ce pas ?

Et l'enfant, en parlant ainsi, prenait sa voix la plus câline, cette voix que les enfants savent si bien employer quand ils veulent obtenir quelque chose.

— Modeste, timide, courageux et bienfaisant à la fois, eh ! mais, s'écria Blanchet, voilà plus de qualités que n'en demandait monsei-

gneur. Comme il va être content quand il saura... !

— Oh, non ! Pierre, ne dites rien à mon père.

— Et pourquoi donc, mon jeune maître ?

— Parce que... parce qu'il voudrait faire de moi un page, et que je ne veux quitter ni ma tante, ni ce château, ni Alice.

Alain commençait déjà à mettre en dernier dans ses paroles ce qui était en premier dans sa pensée.

— Soit, dit Blanchet sur un signe de la comtesse, je me tairai puisque vous le voulez ; je ne causerai pas à monseigneur un plaisir qui serait une peine pour vous, mais vous y viendrez de vous-même, je le jure, foi de Blanchet. Comment ? je n'en sais rien ; mais vous y viendrez !

La comtesse, on le comprend bien, n'hésita pas à exaucer les désirs d'Alain, et René Tomelin eut son argent.

Seulement, lui dit Blanchet, tâche une autre fois de le gagner toi-même.

Mais le bonheur du petit paysan fut de courte durée. Les trois écus passèrent de sa poche dans celle de son père, qui voulut le punir d'avoir menti, dit-il, mais qui en réalité était bien aise de profiter de cette bonne fortune, comme il vendit à son profit la peau de l'animal, qui devait revenir de même au pauvre René.

VII

— Les leçons de chevalerie. —

Pendant huit jours, on ne parla dans le château et dans le village que des prouesses d'Alain. On le saluait avec plus de respect. On ne raillait plus sa timidité ; les enfants étaient plus réservés devant lui ; les femmes lui souriaient avec bienveillance, et Jean Perret disait à ses soldats :

— Si jamais nous sommes attaqués, le château comptera un défenseur de plus, car celui

qui a bien su tuer une louve pour défendre une petite fille, retrouverait son énergie s'il fallait défendre le domaine de ses pères, qui doit être un jour son héritage.

La comtesse avait bonne envie de faire connaître à son frère le trait d'héroïsme d'Alain ; mais l'enfant supplia tant sa tante, et Alice joignit si bien ses prières à celles de son cousin, qu'il fut convenu que le sire de Tinteniac ne saurait rien, et Blanchet, tout en maugréant, fut contraint d'obéir aux ordres de la comtesse. Alice voyait son cousin si malheureux, dans le cas où on l'enverrait chez le sire de Beaumanoir, et elle eût été si malheureuse elle-même de cette séparation, qu'elle aimait mieux pour lui l'obscurité près d'elle que la gloire loin du manoir paternel.

Pendant ce temps, la guerre continuait avec ses vicissitudes ; les jours marchaient, formaient des mois, des années, et les enfants grandissaient, toujours unis, toujours heureux d'être ensemble. Cependant les idées d'Alain se développaient, et sans qu'il s'en doutât, Alice

aidait à cette transformation. Elle dirigeait ses pensées vers la gloire ; elle lui faisait lire avec elle ces romans de chevalerie qui charmaient alors l'ennui des châteaux, vieux manuscrits qui se transmettaient de main en main comme un héritage, et qui inspiraient les plus nobles actions. Alain apprenait ainsi combien il était glorieux d'être armé chevalier, à quels devoirs rigoureux on était astreint par ce titre, quels honneurs il versait sur la tête de celui qui le possédait, et comment, au moyen de ce titre, on devenait le commensal des grands feudataires et des rois. Alors il se prenait à réfléchir; alors il commençait à comprendre que son père, en voulant faire de lui un homme honorable, n'avait pas songé à son intérêt personnel, mais à l'intérêt de celui qui était appelé à continuer un beau nom. Il voyait, dans le noble métier des armes, ce qu'il y a en effet : le devoir de défendre le feudataire dont on relève, le souverain que Dieu a fait votre roi, il se disait qu'il fallait bien, en effet, qu'un pays eût des défenseurs, qu'il y eût des hommes

d'élite prêts à protéger, au péril de leur vie, toute cette population faible et hors d'état d'opposer aucune résistance à un ennemi ardent et cruel. En entrant dans la vie réelle, en dépouillant les pensées de l'enfant pour prendre celles de l'homme, il était arrivé à reconnaître qu'il y avait bien des vices dans la société, et qu'il fallait dès lors que les bons imposassent une digue aux passions des méchants. Imbu de ces idées, il prêtait plus d'attention aux luttes et aux exercices militaires qui se déployaient autour de lui. Il suivait avec intérêt les leçons que Jean Perret avait établies pour mettre ses hommes en état de se défendre. Il ne perdait rien de ces démonstrations continuelles, et rentré dans sa chambre, sans rien dire, sans rien demander à personne, n'ayant que lui pour confident, il répétait ce qu'il avait vu, se faisant une épée, une lance de ce qui lui tombait sous la main, et s'instruisant ainsi, par la théorie, puisqu'il n'osait s'instruire par la pratique.

Cependant, si intelligent que l'on puisse

être, rien ne remplace l'exercice, et le maniement des armes, sans un adversaire en face de soi, est toujours gauche et imparfait. Alain le comprit, et ce qu'il avait fait pour le bâton, il le fit pour la lance, pour l'épée, pour la dague et même pour le cheval. Perret fut son instructeur mystérieux et discret, et grâce au vieil écuyer, grâce surtout au désir qu'il avait d'être digne d'Alice, le jeune de Tinteniac devint bientôt un agile et élégant cavalier, conduisant bien un destrier et maniant habilement les armes qui étaient alors la défense de la race nobiliaire.

Un jour qu'Alice et lui faisaient leur lecture accoutumée, ils tombèrent sur un chapitre qui impressionna vivement Alain : c'était celui de la dégradation des chevaliers.

— Dégradation ! dit-il, qu'est-ce que cela ?

— C'est, lut Alice, la triste cérémonie qui consiste à retirer à un chevalier le titre qu'on lui a donné, parce qu'il a manqué à l'honneur, soit en fuyant dans un combat, soit en étant traître et félon envers son serment, soit en

manquant à l'engagement qu'il avait pris de protéger les faibles.

— Oh ! ce doit être bien terrible ! Continuez, Alice.

Et Alice poursuivit :

— De même que la chevalerie est le plus grand honneur que l'on puisse recevoir ; de même que le chevalier a le pas et la préséance dans les assemblées, fonctions publiques, et dans les compagnies, sur ceux qui ne sont pas chevaliers ; de même que, quel que soit le rang des seigneurs d'une cour, ils ne peuvent s'asseoir à la table du souverain s'ils ne sont chevaliers ; de même que, lorsque le chevalier est indigne du titre qu'il a reçu, sa dégradation doit être entourée d'une solennité égale par sa tristesse à l'éclat qui a présidé à la réception. Lorsqu'un chevalier est accusé de trahison, de félonie ou de tout autre crime emportant la mort, on assemble vingt ou trente chevaliers ou écuyers sans reproche, qui se forment en tribunal. L'accusateur et l'accusé comparaissent : on rapporte les particularités, on entend

les témoins, et le tribunal prononce. Si le fait est reconnu vrai, on applique à l'accusé la peine de mort, et l'on déclare que préalablement il sera dégradé de l'honneur de chevalerie. Alors on dresse deux échafauds sur une place; sur l'un sont assis les juges, assistés des rois, des hérauts et des poursuivants d'armes, sur l'autre, le chevalier condamné, armé de toutes pièces. Son écu, blasonné de ses armes, est planté sur un poteau devant lui, et renversé la pointe en haut.

— Mon Dieu ! quelle honte pour ce malheureux !

— Autour du chevalier sont assis douze prêtres, revêtus de leurs surplis, et le chevalier est tourné du côté des juges. Alors les prêtres commencent à chanter, à haute voix, les vigiles des morts, après que les hérauts ont publié la sentence des juges ; à la fin de chaque psaume, les prêtres font une pause, et les officiers d'armes dépouillent le condamné de quelque pièce de ses armes, en commençant par le heaume ou casque, jusqu'à ce qu'ils

aient fini ; et à mesure qu'ils en ôtent quelqu'une, les hérauts crient à haute voix : Ceci est le heaume d'un traître et déloyal chevalier, et font et disent la même chose du collier, de la cotte d'armes qu'ils rompent en plusieurs lambeaux, des gantelets, du baudrier, de la ceinture, de l'épée, de la masse d'armes, des éperons, enfin de toutes les pièces de l'armure, et finissent par l'écu des armes, qu'ils brisent en trois morceaux, avec un marteau.

— Mais c'est affreux ! mais la mort est moins douloureuse que cette honte !

— Plus une peine est terrible, moins on s'expose à l'encourir ! Qui sait, Alain, si tout cela n'a pas été calculé pour rendre moins commune l'application du châtiment ? Mais ce n'est pas tout.

— Comment ! il y a encore quelque chose ! et les forces humaines peuvent supporter une pareille infamie !

— Écoutez. — Après le dernier psaume, les prêtres se lèvent et chantent sur la tête du condamné le 109e psaume de David, dans le-

quel se trouvent des imprécations et des malédictions contre les traîtres ; et comme ceux qui reçoivent l'ordre de chevalerie entrent la veille au soir dans un bain pour se purifier le corps et passent la nuit entière dans une église pour purifier leur âme par la prière et effacer les fautes commises, ainsi, le psaume de malédiction étant achevé, un poursuivant d'armes tient un bassin d'eau chaude, et le roi ou héraut d'armes demande par trois fois le nom du chevalier dégradé, que le poursuivant nomme par son nom, surnom et seigneurie ; et le roi ou le héraut d'armes répond qu'il se trompe, que celui qu'il vient de nommer est un traître, un déloyal qui a menti à sa foi ; et pour montrer au peuple qu'il dit la vérité, il demande tout haut l'opinion des juges. Le plus ancien répond à haute voix que par sentence des chevaliers et écuyers présents, il a été reconnu que le déloyal que le poursuivant vient de nommer est indigne du titre de chevalier, et que pour ses forfaits, il a été condamné à être dégradé et à être mis à mort.

Lorsque ce jugement est prononcé, le roi d'armes renverse sur la tête du condamné le bassin plein d'eau chaude, comme pour lui enlever son titre d'honneur ; puis les juges descendent de leur échafaud, prennent des robes et des chaperons de deuil, et se rendent à l'église. Le chevalier dégradé est descendu aussi de son échafaud, non par le degré par lequel il est monté, mais au moyen d'une corde qu'on lui attache sous les aisselles ; on le met sur une civière, on le couvre d'un drap mortuaire et on le porte à l'église. Les prêtres chantent alors les vigiles et les prières pour les trépassés. Lorsque tout est fini, le dégradé est livré au juge royal ou prévôt, puis à l'exécuteur pour être mis à mort selon le jugement ; mais si le roi lui fait grâce de la vie, on le bannit à perpétuité ou pour un certain temps du royaume. Après cette exécution, le roi et les hérauts d'armes déclarent les enfants et descendants du dégradé ignobles et roturiers, indignes de porter les armes et de se trouver et paraître aux joutes, tournois, armées, cours et assemblé

royales, sous peine d'être dépouillés nus, et battus de verges comme vilains et nés d'un père infâme.

Telle est la loi dans son inflexible sévérité. Qu'en dites-vous, Alain ?

— Je dis que le crime doit être grand, puisqu'il conduit à une telle punition ; mais ce que je ne comprends pas, c'est que le condamné puisse aller jusqu'au bout de ces tristes préliminaires et qu'on livre au bourreau autre chose qu'un cadavre.

— Hélas ! ceux qui sont coupables supportent plus facilement la honte que la perte de la vie. Le crime change le cœur, il le souille, il le dégrade. Oui, c'est une terrible chose que cette cérémonie de dégradation, qui fait infliger le châtiment à la face de tout un peuple habitué à honorer celui qu'on lui apprend à mépriser. Mais songez que, plus on obtient de priviléges, plus on est couvert d'honneurs, plus on est élevé au-dessus des autres, plus on doit acheter ces avantages par une conduite loyale et pure, par un sentiment profond de ses de-

voirs. C'est à ce prix seul que la noblesse s'est fondée, qu'elle se conserve et qu'elle peut se perpétuer. Quand on fait d'un homme le commensal des rois, il faut qu'il soit digne de cette haute faveur. S'il déchoit, le châtiment doit être égal à la faveur, afin que la faveur conserve son éclat et soit toujours enviée.

— Oui, vous avez raison, Alice; c'est si beau d'être chevalier!

— Ah! vous commencez donc enfin à comprendre l'importance d'un pareil titre?

— Je ne l'ai jamais niée.

— Cet honneur, cependant, vous le dédaignez.

— Non; mais il faut un mérite si grand, que je ne crois pas pouvoir y atteindre; et puis...

— Eh bien, et puis?...

— Quelle idée mon père a-t-il eue, de vouloir m'éloigner du château?

— Il obéit à l'usage. Hors du manoir paternel, les jeunes nobles sont plus sévèrement tenus. Ici, vos vassaux, retenus par le respect qu'ils vous doivent, passeraient sous silence des fautes

qui, chez un autre chevalier, seraient sévèrement relevées, et vous apprendriez ainsi à ne plus les commettre.

— C'est possible, mais il faudrait vous quitter.

— Pour quelque temps, il est vrai. Vous reviendriez ensuite.

— Oh ! non, je ne reviendrais pas.

— Pourquoi donc ?

— Parce que, loin de vous, je mourrais ; je ne supporterais pas votre absence. Est-ce que vous pourriez supporter la mienne ?

— Oui, parce que je penserais à l'heure du retour.

— Alors, vous ne m'aimez pas autant que je vous aime.

— Ingrat ! je vous aime d'une autre manière, voilà tout ; je vous aime à rêver votre gloire, votre grandeur, votre réconciliation avec votre père ; je vous aime pour vous plus que pour moi. Voilà pourquoi je me ferais une raison si vous n'étiez pas là ; voilà pourquoi j'oublierais mes propres souffrances pour ne songer

qu'à votre avenir. Nous autres femmes, ma mère me l'a appris, nous devons nous apprendre à vivre d'une vie d'abnégation.

— Mais ce que vous me dites augmente encore l'affection que je vous porte, et si grande qu'elle puisse être, je ne voudrais pas d'une gloire qui vous coûterait une larme.

— Mais vous ne pouvez cependant vivre toujours oisif et inutile. Tous ces biens que vous tiendrez un jour de votre père, savez-vous comment ils sont venus? Un des vôtres, le premier de sa race, est parti de chez lui pauvre et obscur, mais avec un cœur vaillant et intrépide ; il a marché à la suite de son duc contre les ennemis de l'État ; il a fait de telles prouesses que le duc l'a anobli, l'a créé chevalier, puis baron, puis comte sans doute, et lui a donné toutes les terres qui nous entourent, mais à la charge par lui d'être prêt à monter à cheval au premier signal, et à mourir si un nouveau péril menaçait le duché. Le nouveau chevalier a transmis ses biens à son fils, à la charge par celui-ci d'accomplir les mêmes de-

voirs, de se soumettre aux mêmes conditions. Ainsi a eu lieu la transmission successive jusqu'à votre père, et toujours les Tinteniac se sont montrés rudes et vaillants. Si, quand viendra votre tour, vous n'êtes pas à la hauteur de vos devoirs ; si, au lieu de défendre le duché dans ses querelles, vous restez enfermé derrière les murs et tourelles de votre château, laissant aux autres à faire ce que vous devriez faire vous-même, mentant à votre foi de gentilhomme, aux obligations qui vous sont imposées, ne craignez-vous pas de soulever la colère et l'indignation du duc ? Ne peut-il pas arriver que, voyant un noble qui craint de tenir une épée et qui reste indifférent à l'appel de l'honneur, il vous retire les biens dont vous ferez un mauvais usage, et qu'il vous dégrade de cette noblesse qui ne peut exister qu'à la condition d'être grande et forte?

— Le duc pourrait faire cela, Alice ?

— C'est son droit et son devoir comme souverain.

— Mais quel duc?... Sait-on aujourd'hui

quel est le véritable duc de Bretagne? Pour les uns, c'est Charles de Blois ; pour les autres, c'est Jean de Montfort.

— La guerre aura une issue, et quand elle aura prononcé, il faudra bien se soumettre.

— Eh bien, quand nous en serons là, nous verrons.

— Ainsi, vous voulez attendre, gagner du temps?

— Oui, j'ai besoin de réfléchir.

— Enfin, vous commencez à être indécis, c'est déjà quelque chose. Pour moi, si j'étais un homme, je voudrais être chevalier : d'abord, parce que la chevalerie vous fait l'égal des plus grands, et vous met au-dessus des autres; et puis, parce que la cérémonie de la réception parle haut à l'esprit. D'abord, c'est la prière pendant une nuit, la prière qui élève et fortifie ; ensuite le bain, qui signifie que l'on doit désormais être honnête et pur, n'avoir que de nobles et sérieuses pensées, embrasser la vertu, montrer modestie, prudence,

sagesse, et surtout garder inviolablement sa parole et sa foi en Dieu. De nobles et belles grandes dames...

— Nobles et belles comme vous, Alice ?

— Vous revêtent des habillements blancs, qui témoignent de la pureté et de la simplicité de votre cœur. Aux vêtements blancs succède une cotte vermeille, dont la rougeur signifie âpre désir et grande volonté d'avoir et d'acquérir toutes vertus et toutes bonnes grâces qui font le vrai chevalier. Ensuite on y joint une ceinture qui enseigne au nouveau chevalier que dorénavant il ne doit être fortifié que par la courtoisie, les vertus et les bonnes œuvres, car tout a une signification symbolique dans cette réception imposante. Puis on le conduit, au son des clairons, des tambours et des trompettes, jusqu'au lieu où le souverain ou quelque chevalier renommé doit lui donner l'accolade, et des chevaliers, illustres aussi par leur nom, leur rang et leurs exploits, portent devant lui, sur des carreaux, toutes les pièces des armes qu'il doit endosser, et lui

rendent l'honneur qu'ils ont précédemment reçu. Ainsi commence à se former cette chaîne d'affection qui lie toute la chevalerie.

— Cela est, en effet, bien imposant !

— Supposons un instant que le récipiendaire ce soit vous. Ainsi escorté, vous passez au milieu du peuple, qui applaudit, et vous arrivez à l'église ; là en présence de Dieu, on vous revêt de toutes vos armes, excepté de l'écu, du casque, de la lance et de l'épée ; puis le saint sacrifice commence, le saint sacrifice, célébré à votre intention. Le prêtre demande à Dieu de vous bénir et de vous donner toutes les vertus qui vous sont nécessaires ; tous vos amis s'unissent dans la même prière, et vous suppliez Dieu aussi de vous rendre digne de l'honneur qui vous attend. Après la messe, votre noble parrain vous donne le collier de l'ordre ; il vous fait prêter serment sur l'Évangile, et vous ceint l'épée, épée que le prêtre a bénite. En vous la donnant, il vous apprend que vous devez être dorénavant le défenseur de l'Église et des ministres de Dieu, que

vous devez secours et protection aux dames, aux orphelins, aux pauvres, ainsi qu'aux autres chevaliers, si vous les voyiez assaillir traîtreusement, et à tous ceux qui ont bon droit et juste querelle. Appuyé sur cette épée qui ne doit pas plus vous faillir que vous ne devez lui faillir à elle-même, vous vous en gagez à frapper sur vos ennemis, tant que vous aurez force dans le bras et dans le corps, jusqu'à ce que vous obteniez la victoire.

— Oh ! tout cela est bien beau, et dans un pareil jour on doit être bien fier!

— N'est-ce pas? Et qu'est-ce donc quand ensuite vous avez reçu l'accolade, quand, frappé trois fois du plat de l'épée, vous vous relevez chevalier, et qu'un de ces hommes, dont vous êtes devenu l'égal, vous apporte votre écu en vous disant : « Sire chevalier, je vous donne cet écu pour défendre votre corps des coups de vos ennemis, pour les attaquer plus hardiment et pour vous donner à entendre que vous rendrez un plus grand service à votre prince souverain et à votre patrie en vous bien défen-

dant, en conservant votre personne qui leur est chère et précieuse, que si vous tuiez beaucoup d'ennemis. Voyez sur cet écu les armoiries de votre maison, qui sont les marques et la récompense de vos prédécesseurs ; tâchez de vous rendre digne de les porter et d'accroître le lustre de votre famille par vos belles actions; d'ajouter au blason que vous avez reçu de vos pères quelque chose qui fasse connaître que votre vertu est semblable à ces fleuves qui, petits en leur source, grossissent en coulant. » Ce sont là de belles paroles, n'est-ce pas, Alain?

— Oh! oui! Alice, et il y a, dans la manière dont vous les prononcez, quelque chose de si noble, de si touchant, que je me sens frissonner.

— Après le chevalier de l'Ecu viendrait le chevalier du Casque, vous disant : « Sire chevalier, comme la tête est la principale partie du corps humain, aussi le casque qui la représente est la plus noble des armes du chevalier, d'où vient qu'on le pose sur l'écu d'armes, qui repré-

sente le reste du corps ; et comme la tête est la citadelle où résident les facultés de l'âme, il faut aussi, lorsque vous armez votre tête de ce casque, que vous n'entrepreniez rien qui ne soit juste, hardi, glorieux et relevé, et que vous n'employiez point ce glorieux ornement de votre chef en des actions basses et peu importantes, mais que vous tâchiez, par votre valeur, de le couronner non-seulement de votre bourrelet de chevalerie, mais de quelque glorieuse couronne qui vous sera donnée pour la récompense de votre vertu. » A votre sortie de l'église, on vous présenterait votre cheval de bataille, un beau et magnifique cheval, plein d'ardeur et de feu, richement caparaçonné, portant aux quatre coins de la housse vos armes, que ma mère et moi nous aurions brodées....

— Vous, chère Alice ?

— N'est-ce pas notre devoir, à nous autres femmes, d'honorer celui dont la jeune gloire viendrait jeter un nouvel éclat sur notre vieille grandeur ? Alors un troisième chevalier vous

dirait : « Voici le noble cheval qui vous est destiné pour vous aider à mener à bonne fin vos glorieuses entreprises. Dieu veuille qu'il puisse seconder votre valeur et que vous ne le conduisiez qu'aux lieux où l'honneur et la renommée s'acquièrent ! » Puis on vous remettrait de même la lance et la cotte d'armes faite des couleurs de votre livrée. Un tournoi aurait lieu, vous y feriez votre première apparition, vous seriez vainqueur, et le prix qui vous serait remis, vous viendriez le déposer aux pieds de la dame que vous auriez choisie.

— Cette dame ! ce serait vous, ma chère Alice !

— Qui sait? Autour de vous il y en aurait tant, et de si belles, avides de vous sourire, désireuses de vous donner des chaînes, de vous attacher à elles. Vous seriez ébloui !

— Vous avez tort de me juger ainsi ; je vous aime, chère cousine, je n'aime que vous, et je ne changerai jamais.

— C'est ce que nous verrons. Mais que dites-vous de mon rêve?

— Que c'est un rêve, en effet, un rêve qui ne se réalisera pas!

— Pourquoi douter? Faut-il donc que j'aie meilleure opinion que vous de l'avenir? Je vous ai vu au milieu du danger, vous l'avez affronté!

— Parce que vous étiez là pour me donner du courage; parce qu'il ne s'agissait pas de moi, mais de vous. Oh! si je vous avais toujours auprès de moi!

— Est-ce que ma pensée ne vous suivrait pas? Est-ce que vous ne seriez pas armé de mon souvenir, si ce souvenir est si puissant?

— Ce n'est pas la même chose.

C'est ainsi que se passaient les journées de ces enfants, toujours ensemble, se communiquant toutes leurs pensées, ne vivant que l'un pour l'autre, et rêvant, Alain à l'affection qu'il avait pour sa cousine, Alice à la gloire dont elle voulait donner l'inspiration à son cousin, car les années marchaient; avec les années l'intelligence se développait. Alice comprenait les choses de la vie, les devoirs que la naissance

imposait à Alain, et la noblesse de son cœur lui disait que le sire de Tinteniac n'était pas aussi dur, aussi injuste, aussi cruel qu'elle le croyait étant enfant.

VIII

— La guerre des femmes. —

Le sire de Tinteniac guerroyait toujours. De loin en loin, on avait de ses nouvelles, nouvelles tantôt tristes, tantôt glorieuses; car la victoire, qui se joue des désirs des hommes, changeait alternativement et semblait ne protéger un jour un drapeau que pour le condamner le lendemain à d'amères déceptions. Les villes étaient tour à tour prises et reprises, subissant constamment les chances de la guerre,

et payant un continuel tribut à ce que les uns appelaient leur félonie, et les autres leur fidélité.

La querelle s'était agrandie : la funeste journée de Crécy, en donnant à Édouard III la victoire sur Philippe VI, avait mis la France en grand péril. La réaction s'était faite en Bretagne, où Anglais et Français ne se battaient plus seulement pour savoir qui serait duc du duché, mais qui serait roi de France, car Édouard III en revenait à cette idée que la couronne de France lui appartenait du chef de sa mère, et les barons lui ayant donné tort, il en appelait à son épée de la sentence de la cour des pairs. Les suites de la bataille ne permettaient plus à Philippe de soutenir aussi vivement Charles de Blois : il n'avait pas retiré de la Bretagne les troupes qu'il y avait fait passer, mais il ne pouvait envoyer de renforts. Charles se défendait donc avec ses propres ressources, et ces ressources s'épuisaient dans ces luttes incessantes.

Un jour — Alain venait d'atteindre ses dix-sept

ans—un bruit retentit dans le château : c'étaient les paysans du domaine qui fuyaient devant une colonne de troupes, que la poussière qu'elle soulevait sur son passage signalait au loin. Femmes, enfants, vieillards, hommes valides, bestiaux, tout accourait, selon l'usage, se mettre à l'abri derrière les murailles du manoir seigneurial. Les hommes d'armes allaient et venaient avec précipitation. On mettait de la discipline parmi cette multitude, on armait ceux qui pouvaient se défendre, on courait aux créneaux, on avait levé le pont-levis, on se préparait à une résistance désespérée.

— C'est l'Anglais, disait-on, l'Anglais qui aura fait une trouée, tourné notre armée, et qui vient nous piller.

Pendant ce temps, la colonne avançait, et l'on put s'apercevoir que la poussière qui la précédait et qui l'accompagnait, était due plutôt à la rapidité de sa marche qu'au nombre d'hommes qui la poussait. Bientôt elle fut en vue, elle arriva sous les murs du château. La bannière fut déployée, le chef leva la visière

de son casque, et le pont-levis se baissa pour livrer passage au seigneur du château, au sire de Tinteniac! C'était lui, en effet, qui venait, non pas haut et fier comme il était parti, mais morne, confus et le front chargé de soucis.

Quand il aborda la comtesse :

— Ma sœur, lui dit-il, Dieu nous éprouve; un grand désastre a fondu sur nous, mais nous prendrons notre revanche.

Et appelant Jean Perret :

— Je ne demeure qu'un jour ici, ajouta-t-il; demain je repars. Ce n'est pas le moment de se reposer; compte les morts, remplace les blessés qui resteront ici pour être soignés, et que demain, à la pointe du jour, le contingent de Tinteniac soit au complet. Va, et songe que je n'admets ni excuse ni retard.

Lorsque l'écuyer fut parti, cachant sa tête dans ses mains, il resta quelque moments muet, pensif et recueilli; puis, revenant à lui :

— Quelle journée! s'écria-t-il, et qui se serait attendu à pareil revers? Nous serrions de près, avec le duc Charles, la place de la Roche-

Derrieu. Nous étions là quatorze mille hommes, tous vaillants, tous intrépides, tous confiants en Dieu et en notre épée. Le siége avançait, si bien que la brèche était praticable et que l'ennemi demandait à capituler ; mais il voulait des conditions honorables. Nous aurions dû les accepter. L'orgueil nous troubla la tête, nous refusâmes tout accord, nous exigeâmes que nos adversaires se rendissent à discrétion, et Dieu nous punit. S'il n'y avait eu dans la place que des Anglais, nous eussions fini par l'emporter, tant la misère et la détresse étaient grandes ; mais il y avait des Bretons, et Bretons contre Bretons, quand ils luttent d'entêtement ensemble, ne peuvent jamais s'accorder. Chacun resta sur son terrain, et les partisans de Montfort, craignant que leur fidélité à ce faux duc ne fût punie, déclarèrent qu'ils aimaient mieux mourir que de se rendre à discrétion, et que, en dernière analyse, ils couraient la chance, en se défendant, d'être secourus. Avaient-ils de secrets avis? Puisaient-ils dans leur bonheur et dans leur

position une idée qui caressait leurs espérances? Je ne le sais, mais les négociations furent reprises, la brèche fut réparée comme par enchantement sous nos propres yeux et sans que, malgré nos efforts, nous pussions l'aborder.

Ici le comte fit une pause ; la comtesse et Alice l'écoutaient, muettes, attentives et tremblantes.

— Bientôt nous apprîmes en effet que huit mille Bretons et Anglais, commandés par Thomas d'Aghworth et par Tanneguy Duchâtel, s'avançaient au secours de la ville. J'engageai Charles à ne pas se préoccuper de ces nouveaux ennemis, à serrer la place de plus près et à tenter une action qui nous mettrait à même de nous retourner avec plus de chance et de sûreté contre l'armée libératrice. Mon conseil était sage, c'est peut-être pour cela qu'il n'a pas été suivi. Le duc répondit qu'après avoir battu d'Aghworth on aurait bien plus facilement raison des assiégés, que le péril le plus pressant était dans cette armée qui s'avançait, et

que c'était à ce péril qu'il fallait courir. J'insistais ; le duc me demanda si j'étais si las de la guerre, que la timidité me fût venue. Ah ! s'il n'eût pas été mon souverain, il aurait payé cher son offense ! Je me tus ; mais prévoyant ce qui allait arriver, je me promis de lui ouvrir un chemin où il aurait peine à me suivre.

— Toujours imprudent ! toujours colère ! murmura la comtesse.

— Non, ma sœur, mais toujours prêt à venger une insulte, de quelque part qu'elle vienne ; et quand le respect enchaîne mon épée, il faut au moins que toute liberté soit donnée à mon bras. La fatalité poussait Charles, et il obéit à la fatalité. Nous laissâmes donc une partie de notre armée sous les murs de la Roche-Derrieu, et avec le reste nous nous avançâmes au-devant de l'ennemi, en prenant position sur les bords de la rivière du Jaudi et en poussant une forte avant-garde vers le débouché de la route par laquelle nous supposions que d'Aghworth devait arriver. Mais nous avions affaire à un ennemi rusé qui dé-

joua nos projets. Instruit de la position que nous avions prise, des préparatifs que nous avions faits, il arriva par notre droite, franchit la rivière au pont Aziou, attendit la nuit, protégé par la profondeur de la forêt, et, la nuit venue, il fondit tout à coup sur notre camp, culbutant nos postes avancés. Vous ne savez pas, ma sœur, vous ne pouvez pas savoir ce que c'est qu'une bataille livrée la nuit, à l'heure où l'homme s'est endormi confiant et se trouve surpris dans son premier sommeil. Un combat a lieu entre les idées confuses que l'on cherche à rappeler ; la tête, alourdie par le commencement du repos et par la fatigue du jour qui pèse sur vous avec une force inouïe, la tête ne pense pas, et cependant l'esprit a le sentiment du péril qu'il court ; on se lève en tumulte en entendant le cri : Aux armes ! qui retentit ; on court, on se heurte, on se presse, on saisit ses armes en laissant tomber, en semant celles de ses camarades, et pendant ce temps, l'ennemi avance et profite de ce premier désordre. Il était au milieu de nous,

frappant et tuant tout sur son passage, que nous n'étions pas encore réunis. Nous ne pouvions le distinguer qu'aux coups qu'il nous portait, qu'aux cris des blessés et des mourants qui tombaient à ses pieds. Il fallait se hâter, il fallait prendre un parti décisif, si nous ne voulions pas être égorgés les uns après les autres. Je fis mettre le feu à ma tente et à celles qui m'entouraient, et cette clarté subite nous sauva d'abord. Nous savions au moins où était l'ennemi, et, réparant en toute hâte le premier désordre, nous fûmes bientôt à même d'opposer une résistance énergique. L'affaire prit un caractère sérieux, et nous nous battîmes à la clarté des torches.

— Quelle scène terrible et quel carnage sanglant !

— Oui, c'était une scène imposante et terrible ; oui, c'était un rude combat où chacun savait qu'il y allait de l'honneur de son drapeau, où les coups étaient portés et reçus avec l'impétuosité de la foudre : véritable bataille de géants. D'abord repoussés, nous revînmes

à la charge, et nous fîmes à notre tour plier l'ennemi. Un nouvel effort de sa part nous reporta en arrière ; une nouvelle charge nous reporta en avant. D'Aghworth est pris et repris deux fois; la seconde fois, c'est au duc de Bretagne lui-même qu'il remet son épée. Nous étions victorieux, nous croyions l'être du moins, mais la garnison de la Roche-Derrieu, avertie par un émissaire secret qui était parvenu à entrer dans la place, opère une sortie heureuse ; elle arrive sur ce champ de bataille au moment où la victoire était encore indécise, où un dernier effort allait la faire passer dans nos rangs et nous voilà forcés de faire face à un autre ennemi, à une attaque qui nous prend à revers, tandis que nos premiers adversaires, encouragés par le secours qui leur arrive, opèrent une nouvelle attaque de front.

— Et c'est alors seulement que vous fûtes vaincus?

— Épuisés par les pertes que nous avions faites dans le premier moment de la surprise, par la fatigue que nous avait causée ce rude

combat soutenu à l'improviste, en proie à un double choc, cernés, entourés de tous côtés, nos hommes perdirent confiance, et la déroute commença. Charles s'était conduit avec la plus grande bravoure; il me suivait partout, car j'étais toujours au plus fort de la mêlée, et une fois qu'il me criait : Tinteniac! c'est trop d'imprudence! je vous défends de vous exposer ainsi! — Monseigneur, lui répondis-je, c'est votre faute : j'ai voulu vous prouver que je n'étais pas aussi timide que vous le croyez. — Ami, répliqua-t-il, j'avais tort. — Tout fut oublié alors, et plus d'une fois j'eus la gloire de le couvrir de mon corps. Mais nous étions sans cesse séparés par un flot de combattants, et enfin, entouré par l'ennemi, couvert de dix-huit blessures, il dut se rendre. Les Anglais tenaient à honneur de le prendre, mais il jura qu'il se ferait tuer plutôt que de leur remettre son épée. Il appela un chevalier breton; Tannegny-Duchâtel se présenta, et tout fut dit. Nous autres, moins pressés par suite de cette capture inespérée, nous pûmes rallier

quelques soldats et nous retirer, mais, en vrais chevaliers, à petits pas, et prêts à affronter les assaillants assez téméraires pour oser troubler notre retraite.

— Ainsi le duc Charles est prisonnier... Montfort est captif aussi... Étrange guerre, où les deux partis n'ont plus de chefs; et malgré cela, vous allez vous remettre en campagne.

— Vous avez entendu les ordres que j'ai donnés à Jean Perret.

— Mais qui vous commandera ?

— Vous appeliez tout à l'heure cette guerre une guerre étrange, ma sœur, et vous aviez raison. Ce n'est plus la guerre des hommes, c'est la guerre des femmes. Jeanne de Flandre a relevé l'épée tombée de la main de son époux, le comte de Montfort Jeanne de Penthièvre, Jeanne *la Boiteuse*, imite sa rivale et saisit à son tour le glaive de Charles de Blois. Cette guerre de succession devient aussi la guerre des Jeanne !

Tel fut en effet le résultat de la bataille de

la Roche-Derrieu, bataille livrée le 18 juin 1347, et que le *Livre du bon Jehan* a racontée dans les termes suivants :

A la Roche-Derrieu, en Trégulier,
Où mourut maint bon chevalier,
Maint bon vassal et maint baron,
Et maint écuyer de renom,
Furent morts, pris et desconfis,
Les uns armés, les autres esbis.
Ce fut la nuit à la chandelle :
La bataille y fut moult belle.
Je vais nommer les principaux
Qui là souffrirent tant de maulx :
Premier le sire de Laval,
Rohan, Montfort, Rogé, Derval,
Le sire de Châteaubriand,
Moururent là en un moment.
L'on mena Charle en Angleterre
Comme prisonnier de droit guerre.

A peine instruite de la sanglante défaite et de la captivité de son mari, Jeanne de Penthièvre avait relevé l'étendard de la guerre et appelé à elle tous les partisans de son droit. Charles n'était duc que par elle. D'après la volonté de Jean III, elle était l'héritière du duché ; il lui appartenait donc de défendre ce qui devait être conquis pour elle. Hésiter dans son héroïsme, c'eût été se retirer de la lice,

perdre la partie, puisque en face d'elle se trouvait une autre femme qui, au début de la guerre, avait marché hardiment, et dont l'intrépidité avait soulevé l'enthousiasme des serviteurs de son mari. Cette conduite, en outre, était habile. La puissance des femmes a toujours été grande; elle était plus grande encore au quatorzième siècle, et le premier rang, pris par la femme du captif, empêchait toutes les querelles que pouvait faire naître l'ambition du commandement. On se fût soumis difficilement à un égal, on marchait avec ardeur sur les pas de celle à qui on devait respect et fidélité.

IX

— L'espoir trompé. —

Après avoir raconté à sa sœur les tristes phases de la bataille, le sire de Tinteniac, qui, involontairement pendant ce récit, s'était retourné à plusieurs reprises, comme pour chercher quelqu'un qu'il ne trouvait pas, reprit la parole.

— Il n'y a toujours rien de nouveau ici ? dit-il avec une sorte d'embarras.

— Non, mon frère... rien...

— Tout est comme je l'ai laissé... sans changement aucun ?

— Sans changement aucun.

Et le sire de Tinteniac étouffa un soupir.

— Avant de partir, mon oncle, murmura timidement Alice, est-ce que vous n'embrasserez pas votre fils ?

— Mon fils ? Qui parle de mon fils ?

— C'est moi, mon bon oncle.

— Je n'ai pas de fils... Si j'en avais un, est-ce qu'il languirait dans une honteuse oisiveté ?... Voilà six ans que dure une guerre dont la fin ne peut être prévue. Voilà six ans que le sang coule et que tout ce qui porte un cœur noble et vraiment breton se heurte dans les champs de la Bretagne... Les enfants qui grandissent et que leur faiblesse éloigne encore de la vie des champs, s'exercent afin de venir combler, dès qu'ils le pourront, les vides qui se font tous les jours ; la mort fauche à coups redoublés dans nos rangs ; il n'est point de jour, d'heure, de minute où quelque victime ne paye de son noble sang l'héroïsme qui l'a

portée à marcher... Non !... non !... je ne suis point père... Non !... je n'ai pas de fils !

— Vous êtes injuste envers Alain, mon frère !

— Alain ! qu'est-ce que cela, Alain ? Mon fils, dira-t-on. Si j'avais un fils, laisserait-il son père arriver, après tant de fatigues et de traverses, sans se précipiter au-devant de lui, sans venir se jeter dans ses bras ? Ai-je trouvé en arrivant ici autre chose que la solitude ?

— Oubliez-vous déjà que vous l'avez banni de votre présence ?

— Si je l'ai banni, c'est qu'il le méritait, c'est qu'il était indigne de moi, c'est qu'il ne sentait pas ce que l'honneur et le devoir lui commandaient ; je ne suis pas le père d'un enfant qui n'ose soulever une épée et qui tremble devant le tumulte des armes !

— Et si vous vous étiez trompé, si vous aviez mal compris le caractère de cet enfant si Alain était moins timide que vous ne croyiez !

— Que voulez-vous dire, et quelle est cette énigme ?

— J'avais promis de me taire, mais je ne puis vous laisser plus longtemps dans une erreur qui ferme le cœur du père à l'amour du fils; et comme vous pourriez douter de ma parole, comme vous pourriez appeler exagération ce qui ne serait que l'exacte vérité, comme l'amour de la tante pourrait faire trouver suspecte la justice rendue au neveu, ce n'est pas moi qui parlerai, mais un témoin impartial !

Puis, frappant sur un timbre, elle ordonna au serviteur qui se présenta de faire venir Jean Perret.

Quelques instants après, l'homme d'armes entrait.

— Jean, lui dit-elle, racontez à votre maître l'aventure de la louve.

— Mais, madame, répondit le vieux Perret, vous m'aviez ordonné...

— De vous taire; c'est vrai. Aujourd'hui, je vous relève de votre parole.

— Oh ! c'est différent, et je ne demande pas mieux que de parler.

Alors, le vieux serviteur raconta ce qui s'é-

tait passé. Le comte écoutait attentivement, et plus d'une fois il sourit en entendant rapporter les questions à la fois simples et captieuses de Pierre Blanchet.

— Oui, oui, dit-il, je le reconnais bien là : c'est un rusé compère... un peu pillard, un peu avide, un peu intéressé, mais on ne trompe pas facilement un pareil renard... Je me souviens que plus d'une fois les stratagèmes que lui suggérait son bon sens nous ont été d'une grande utilité.

Perret poursuivit son récit, et plus il avançait, plus on voyait à la fois l'intérêt que cette aventure inspirait au comte et le doute encore vague qui traversait son esprit. Ses yeux allaient de l'homme d'armes à la comtesse et à Alice, et le sourire d'orgueil qui se reflétait sur les lèvres des deux femmes lui donnait à penser.

Pendant ce emps, Perret allait toujours, et lorsqu'il arriva au moment où le jeune Tomelin avoua qu'il avait menti, le comte écouta avec plus d'attention; enfin, quand le nom

d'Alain fut prononcé, il se leva brusquement et s'écria :

— Mon fils !... mon Alain a fait cela !

— Méchant oncle, dit Alice en riant, vous voyez bien que vous vous donnez un démenti à vous-même et que vous avez un fils !

— Alain !... répliqua le comte. Mais pourquoi se taisait-il ? pourquoi m'a-t-on caché ?... et comment s'est-il trouvé daus un pareil danger ?

Ce fut alors Alice qui prit la parole et qui raconta à son tour le commencement de l'aventure.

A peine avait-elle achevé, que le comte la prenait dans ses bras, l'embrassait en riant et en pleurant à la fois, et criait à Jean Perret :

— Va me chercher Alain ; qu'il vienne, qu'il vienne tout de suite.

Le bon serviteur ne se fit pas répéter cet ordre, et courut au petit donjon, où le pauvre Alain gémissait triste et désolé.

— Bonne nouvelle ! mon jeune seigneur,

bonne nouvelle! lui dit-il en entrant; réjouissez-vous, tout est fini!

— Qu'y a-t-il donc, Perret? demanda le jeune homme, surpris de cet air joyeux, alors que l'arrivée du comte lui faisait présager un nouvel orage.

— Bonne nouvelle! vous dis-je; monseigneur vous demande.

— Mon père? s'écria Alain consterné.

Et le pauvre enfant se prit à trembler de tous ses membres.

— Eh bien! oui, monseigneur vous attend. Eh bien, vous êtes tout pâle, tout interdit! Dépêchez-vous, mais dépêchez-vous donc!

— Et que me veut-il?

— Il veut vous embrasser, vous féliciter.

— A propos de quoi?

— A propos de votre beau fait d'armes; il sait tout.

— Ah! mon Dieu! pensa le jeune homme, je suis perdu! On va me séparer d'Alice.

— Oh! d'abord il était furieux, et quand j'ai été appelé par la comtesse, je lui ai trouvé un

air, mais un air ! Je connais cet air-là, et quand il le prend, il ne fait pas bon auprès de lui. J'ai cru que l'orage allait tomber sur moi, et j'avais beau faire mon examen de conscience, je ne voyais rien à me repocher : n'importe, je n'étais pas à mon aise : mais, bah ! la glace s'est fondue, et il est devenu d'une joie qui m'a étonné moi-même. Il y a si longtemps que je ne l'ai vu comme ça ; il en avait perdu l'habitude, et il paraît qu'elle n'était pas facile à retrouver. Mais je bavarde, je bavarde, et le temps se passe. Venez donc !

— Je n'ose pas.

— Plaît-il ? Est-ce que vous allez résister ? Refuser de descendre, quand monseigneur vous attend ! Et vous croyez que je vas retourner tout seul ! Ah bien, oui !... C'est pour le coup que je serais bien reçu ! Vous n'avez donc pas envie de revoir votre père?

— Si fait... oh ! si fait... Et quand il est arrivé, quand je l'ai vu prendre dans ses bras ma tante et Alice, mon cœur s'est serré. Il ne me cherchait pas, il ne me demandait pas... il

ne pensait pas à moi... Mais je pensais à lui, et je lui ai envoyé tous les baisers que j'aurais voulu pouvoir lui donner.

— Eh bien, voilà le moment de faire de votre rêve une réalité.

— Oh ! non... j'ai peur...

— Peur !... vous !... Un homme qui se prend corps à corps avec une louve, et qui la tue bravement... cet homme-là a peur ?

— Mon père a toujours été si sévère pour moi !

— S'il change aujourd'hui, de quoi vous plaignez-vous ?

— Non, non, je n'irai pas.

— Je vous demande bien pardon, mais j'ai un ordre, et il faut qu'il soit exécuté.

— Et si je ne veux pas descendre ?

— Alors, je ferai monter deux hommes d'armes, qui vous prendront dans leurs bras et vous apporteront à votre père.

— Tu prétendrais user de violence envers moi ?

— Mon jeune seigneur, je sais ce que je

vous dois, mais je sais aussi ce que je dois à mon maître. Entre deux périls, je choisis le moindre.

— C'est ton dernier mot?

— Oui, monseigneur.

— Alors, je te suis.

— Enfin, voilà que vous devenez raisonnable.

— Mais je me souviendrai, Perret, je te le promets.

— Vous vous souviendrez, monseigneur, que j'avais un ordre de votre père et que le vassal doit obéir à son maître.

Alain suivit le vieux serviteur et entra dans la grande salle. Il trouva le comte qui se promenait précipitamment, d'un air mécontent et agité. Alain se découvrit et baissa les yeux, sans voir les signes d'encouragement que sa tante et Alice lui faisaient.

— Vous voilà donc enfin, monsieur, lui dit le comte d'une voix sévère; vous vous êtes fait bien attendre. Il paraît que votre affection n'est pas grande, que vous supportiez patiem-

ment mon absence, et que vous n'étiez pas pressé de me revoir.

— Mon père..., répondit timidement le jeune homme.

— Est-ce là l'accueil que je devais attendre de vous? Et quand tout ce qui m'est cher s'empressait autour de moi, vous seul vous n'étiez pas là.

— En restant dans le donjon où vous m'avez relégué, j'obéissais à vos ordres.

— Ah! êtes-vous donc si changé à votre avantage que vous soyez disposé à m'obéir en tout? Votre disgrâce n'était-elle pas un témoignage de vos refus, de votre désobéissance? Eh bien, soit. Si je vous trouve ce que vous devez être, ce que vous auriez dû toujours être, je suis disposé à vous rendre mes bonnes grâces. On m'en a appris de belles sur votre compte. Vous êtes donc devenu un rude chasseur, un terrible tueur de louves?

— Oh! mon père, c'est bien par hasard... Je ne savais pas ce que je faisais.

— Comment! vous ne saviez pas ce que vous faisiez! Qu'est-ce à dire? Est-ce que vous vous repentiriez déjà d'une belle action? Tuer un animal féroce qui pouvait porter la désolation dans toute la contrée; sauver votre cousine, vous faire idolâtrer par votre tante, être loué par votre père, est-ce donc si peu, que cela mérite le repentir?

— Je ne sais... Ce n'est pas cela que j'ai voulu dire.

— En vérité, Alain, je ne vous comprends pas; on dirait que vous tremblez, que vous vous sentez coupable; et votre attitude ressemble si peu à ce que vous avez fait, que si je ne connaissais ma sœur, je croirais qu'elle vous a grandi à mes yeux par une pieuse ruse, afin de faire tomber ma colère.

— Mon frère! s'écria la comtesse, en présence de l'accusation détournée du sire de Tinteniac, ce n'est pas moi qui ai parlé... Je pressentais ce qui devait arriver; j'ai fait parler votre serviteur le plus dévoué, celui à qui vous avez donné toute votre confiance... celui que

vous avez jugé digne, entre tous, de commander ici pendant votre absence; mais j'affirme que tout ce qu'il a dit est exact.

— Et je vous crois, ma sœur; mais le moyen de ne pas rester étonné, surpris, en présence de cette timidité inexplicable? Voilà un enfant qui a fait une action qui honorerait un homme, et il reste là, confus, timide, embarrassé de sa gloire. Un autre relèverait la tête avec fierté, un autre vanterait son courage et se plaindrait d'avoir été méconnu. Ah! fallût-il lui demander pardon de ne pas l'avoir deviné, je tomberais avec joie à ses genoux, moi, son père, si je voyais dans ses yeux une étincelle, une seule étincelle de gloire. Mais non, rien! il n'y a rien! et je suis tenté de croire qu'il a dit vrai quand il a attribué au hasard seul ce que les autres ont nommé une prouesse. Il a eu peur de la mort! et cette peur lui a donné le courage qui arrive au poltron quand il se voit devant un danger sans issue.

— Oh! mon frère!

— Oh! mon oncle!

— Mais qu'il parle, alors, qu'il parle ; je serais si heureux de m'être trompé.

— Vous l'intimidez avec votre sévérité.

— Eh bien, je serai plus calme. Voyons, Alain, causons de bonne amitié. On m'a dit que vous êtes digne de votre nom ; vous en avez donné une première preuve, il faut continuer de marcher dans la route que le ciel vous a ouverte. Vous savez ce qui se passe : l'heure des funérailles a sonné déjà pour beaucoup d'entre nous; d'autres vont périr qui n'ont vécu jusqu'ici que pour tomber à leur tour... Ce sera probablement mon sort.

— Oh ! non, mon père ! ne parlez pas ainsi; Dieu vous protégera.

— Dieu m'a déjà bien protégé, Alain ; mais quand on le tente, sa bonté peut nous abandonner. Celui qui est appelé constamment à avoir l'épée à la main et à frapper ses ennemis, doit s'attendre à ce qu'une autre épée, à ce qu'un autre ennemi se lèvent contre lui. Plus il a donné la mort dans sa carrière aventureuse, plus il doit penser qu'il recevra promptement

la mort. La mort n'est-elle pas au bout de tout? Vous n'êtes plus un enfant : vous l'avez prouvé par votre valeur ; vous le prouvez par votre âge, car vous avez dix-sept ans; vous ne pouvez plus être page, mais vous pouvez être auprès de quelque noble chevalier, jusqu'à ce qu'à votre tour vous gagniez les éperons dorés. Pour cela, il vous faut attendre quatre ans encore ; mais, comme écuyer, vous pouvez vous distinguer, vous pouvez vous mêler à nous, servir dans nos rangs, vous instruire dans le grand art de la guerre. Je suis sans force, sans pouvoir contre vous, car j'ai fait un serment : tout dépend de votre volonté.

Alain baissa les yeux et se tut.

— Vous ne répondez pas ! Je vous parle honneur et gloire, et vous restez muet. Je vous ouvre une carrière brillante, et vous ne vous y élancez pas avec empressement ! Allons, je le vois, vous êtes toujours le même, les années ne vous ont pas changé ; vous êtes toujours l'enfant au cœur timide et craintif ; le renom des Tinteniac ne vous touche pas. J'avais suspendu

sur votre berceau l'épée de mes ancêtres : c'est une houlette de berger que j'aurais dû vous destiner.

— Mais, mon père..., balbutia Alain.

— Dites que vous consentez à satisfaire mon vœu le plus ardent, et je vous ouvre mes bras!

Alain jeta un regard furtif sur Alice, pâlit et ne répondit pas.

— C'est bien, reprit le sire de Tinteniac en faisant un effort sur lui-même pour dompter sa colère, vous pouvez vous retirer.

Et le pauvre Alain regagna tristement son donjon. Une fois arrivé, il se jeta sur son lit et se mit à pleurer.

— Mon Dieu ! disait-il, pourquoi m'avez-vous donné cette crainte dont je ne puis me défaire ? Pourquoi n'avez-vous pas fait de moi l'enfant que désire, que rêve mon père? Pourquoi ne puis-je me décider à quitter ce château? Pourquoi me semble-t-il que ma vie est attachée à celle d'Alice, et que, moi parti, quelque grand malheur sera prêt à fondre sur elle ? Pourquoi cette horreur que m'inspire un champ

de bataille, puisque ma naissance me condamne à en affronter les périls? Hélas! quand j'obéirais à mon père, quand je m'attacherais, comme il le veut, à l'un de ses hauts et puissants amis, je le sens bien, c'est la Providence que je tenterais. Je n'apporterais dans les combats qu'un corps inerte; mon bras n'oserait se lever quand il ne s'agirait que de me défendre moi-même Le sang me fait horreur à voir couler, et je n'oserais le répandre... à moins cependant que la vie d'Alice ne fût menacée! Mon Dieu! protégez-moi, et retirez-moi de ce monde où je suis inutile, ou bien donnez moi la force et l'énergie qui me manquent!

Pendant ce temps, le comte disait à sa sœur :

— Vous le voyez, j'ai fait ce que j'ai pu : moi, qui me croyais incapable de me contenir, je me suis contenu; moi, qui ai toujours commandé, et qui ai toujours vu tout fléchir sous ma volonté, je me suis abaissé jusqu'à la prière vis-à-vis d'un enfant pour qui mes ordres devraient être souverains. Est-ce assez de sacrifi-

ces ? Suis-je assez fidèle à mon serment ? Ah ! ce serment, combien j'ai eu tort de le prononcer ! Demain, dans quelques jours peut-être, je ne serai plus ; c'est le sort de la guerre. Je mourrai glorieusement, comme doit mourir un homme de mon nom, faisant face à l'ennemi et après avoir jonché la terre de morts et de mourants. J'aurai de belles funérailles et de grands remords, car je mourrai, par le fait, le dernier de ma race, et cependant je laisserai derrière moi un enfant qui en ternira l'honneur ! Ah ! la Vierge, qui l'a sauvé, aurait dû laisser Dieu le reprendre.

— Prenez-y garde, mon frère, vous blasphémez !

— Oui, je blasphème, malgré moi, car mon cœur est religieux et croyant, car j'ai foi dans la justice et dans la miséricorde de Dieu ; mais j'aimerais mieux avoir à pleurer la mort de mon fils que d'avoir à pleurer sa honte. J'ai tort peut-être : Dieu seul le sait. C'est peut-être un faux orgueil qui m'emporte malgré moi, mais que voulez-vous ? est-ce ma faute

si mon nom est un des beaux noms de la Bretagne, si mes aïeux, toujours placés au premier rang et toujours dignes de ce poste périlleux, ont toujours tout sacrifié pour l'honneur et pour la gloire de notre pays? Est-ce ma faute s'il ne s'est pas livré une bataille, s'il n'y a pas eu un combat ou une rencontre sans qu'un Tinteniac fût là, combattant et tombant pour la Bretagne, ou sortant victorieux pour affronter de nouveaux périls? Toute cette gloire, toute cette fumée, comme vous voudrez l'appeler, porte ses fruits; elle vous tourne la tête, elle vous enivre. C'est une folie, soit; mais la folie qui fait accomplir de grandes choses mérite non pas d'être prise en pitié, mais d'être honorée, car c'est elle seule qui fait les nations grandes et fortes!

La comtesse et Alice se taisaient. Elles laissaient cette âme généreuse exhaler ses plaintes. En cherchant à calmer le comte, elles savaient qu'elles ne parviendraient pas à le consoler dans ses douleurs, et elles craignaient que leur intervention, au lieu de profiter au pauvre

Alain, n'aigrît encore plus son père contre lui. L'heure du repos, qui arriva, mit fin à cette pénible situation, et le lendemain, au point du jour, la trompette qui sonnait et qui appelait les hommes d'armes, trouva le comte debout et prêt à partir. En voyant ses traits pâles et fatigués, on devinait que l'insomnie et la douleur s'étaient partagé les longues heures de la nuit.

X

— Les deux Jeanne. —

Jean Perret avait mis son zèle à la disposition de son maître. Il avait passé une revue minutieuse et sévère de tous les hommes rentrés la veille avec le comte. Instruit des derniers événements, il avait écarté avec soin tout ce qui était blessé, tout ce qui pouvait menacer de rester bientôt en route. Il avait même voulu comprendre parmi les réformés Pierre Blanchet qui souffrait d'une blessure reçue

dans le bras, mais qui commençait à se fermer. Celui-ci s'était révolté. Il trouvait plus de bénéfice à courir la campagne qu'à rester chez lui, et, prompt sur le champ de bataille à dépouiller l'ennemi, il se faisait toujours une part lucrative de butin. Sa métairie ne souffrait point de son absence. Elle était bien tenue par son fils aîné, bien surveillée par sa femme, et, homme de confiance du comte, Blanchet revenait de temps en temps chargé d'une mission qui lui permettait de déposer dans la cachette héréditaire les fruits de son habileté. Perret contestait la santé du vieux serviteur; l'autre soutenait qu'une écorchure n'empêchait pas de se battre, et il offrait de le prouver en tenant tête à son adversaire lui-même. Ils en seraient venus aux mains, si la querelle, portée devant le comte lui-même, n'avait été tranchée en faveur de Blanchet, qui revint triomphant prendre son rang à la tête de la petite troupe. Le sire de Tinteniac connaissait les défauts de son homme d'armes, mais il appréciait ses qualités, la sûreté de son coup d'œil, le sang-

froid de sa bravoure. Blanchet lui avait été trop utile jusqu'alors pour qu'il se privât de sa présence, alors que celui-ci s'offrait de lui-même, et le vieux mais rusé vassal n'était ni le premier ni le dernier soudard chez qui l'amour du pillage a été excusé quand il était uni à une rare et solide vaillance.

L'épouse de Charles de Blois rallia bientôt autour d'elle une foule de chevaliers empressés de la suivre. Elle avait le prestige du sang, elle avait le prestige du malheur. Elle avait sur sa rivale l'avantage de n'être pas étrangère, d'être une enfant du pays, la nièce de Jean III, et d'avoir pour elle la volonté bien connue du feu duc. Dans ce siècle de chevalerie, où l'amour des dames était porté si haut, on était fier d'obéir à une femme, de marcher sous son commandement. Étrange époque, que celle qui remettait forcément la direction des armées aux mains du sexe proclamé le plus faible, et où les femmes renonçaient au calme, à l'obscurité, pour se montrer hardies, vaillantes et énergiques !

Jeanne de Penthièvre avait conçu un hardi projet : c'était de délivrer son mari et de l'arracher des mains de la comtesse de Montfort. C'était pour cela qu'elle avait appelé à elle toutes les forces dont elle pouvait disposer. Elle voulait se jeter à travers les cantonnements de l'ennemi, faire une trouée, arriver brusquement jusqu'à l'escorte donnée au malheureux Charles, et ressaisir cette proie que l'on se flattait d'avoir conquise. Ses premiers pas furent heureux; quelques détachements isolés tombèrent en son pouvoir, mais si habile qu'elle fût, elle avait affaire à une femme non moins habile qu'elle. Toutes ses ruses furent déjouées par la rapidité des mouvements de Jeanne de Flandre. Quand Jeanne de Penthièvre arrivait, elle apprenait que l'ennemi était parti. Elle le suivait à la piste, mais elle ne pouvait le joindre. Elle ne prenait pas de repos ; l'autre Jeanne en prenait encore moins. Elles luttaient avec une ténacité égale, l'une pour avancer, l'autre pour reculer.

Jeanne de Penthièvre apprenait à chaque

instant quelque nouvelle désastreuse. Son malheureux époux avait été traîné en triomphe dans les carrefours de Carhaix ; elle y courait. Il avait été conduit à Quimperlé ; de Quimperlé, il avait paru sous les murs de Vannes, sans que la garnison, fidèle à sa cause, pût faire une démonstration en sa faveur ; puis on le menait à Hennebon, la ville fidèle à la cause de Montfort, la ville célèbre par le siége que Jeanne de Flandre avait heureusement et héroïquement soutenu. D'Hennebon, on le conduisait à Brest, et Jeanne tenta un dernier effort. Laissant derrière elle les hommes d'armes qui ne pouvaient la suivre, elle réunit l'élite de ses chevaliers et coupa à travers champs. Fiévreuse et haletante, elle avançait sans tourner la tête, sans regarder si sa troupe ne diminuait pas, si quelque valeureux chevalier ne pouvait plus la suivre, trompé dans son énergie par son coursier que la fatigue accablait. Il lui semblait que, quand bien même il ne lui resterait que dix hommes, ce petit nombre, lancé par elle sur l'ennemi, suffirait pour obtenir la victoire.

Déjà la ville de Brest se montrait dans le lointain, mais devant elle se trouvaient l'escorte ennemie et cet époux à la délivrance duquel marchait la valeureuse femme.

Les deux troupes s'aperçurent.

— En avant! s'écria Jeanne de Penthièvre, en avant, valeureux chevaliers! Le voilà! c'est votre duc! c'est votre maître! c'est mon époux! En avant! un dernier effort, et la victoire est à nous!

Électrisés par cet appel fait à leur vaillance, les chevaliers s'élancèrent avec valeur, précédés par Jeanne que rien n'arrêtait. Les chevaux ne couraient pas; ils volaient, soulevant sous leurs pas des tourbillons de poussière. Mais Jeanne de Flandre, de son côté, ne restait pas inactive; elle avait vu l'ennemi, deviné sa manœuvre, animé aussi les siens et imprimé à sa troupe une course plus accélérée. La lutte devint aussi vive qu'intéressante. Parfois Jeanne de Penthièvre gagnait sur ses adversaires; mais à la voix de Jeanne de Flandre, la troupe ennemie s'élançait avec plus d'ardeur et laissait de nouveau un long intervalle derrière elle. Enfin, un

chevalier se détacha de la petite troupe de l'épouse de Montort. Monté sur un coursier agile, il s'élança en avant vers Brest. Jeanne de Penthièvre comprit qu'il allait préparer l'entrée, appeler peut-être une partie de la garnison ! Tout dépendait d'un moment! Animant de nouveau les siens du geste et de la voix, elle leur demanda un nouvel et dernier effort. Inutile espoir ! Brest ouvrit ses portes à Jeanne de Flandre, qui entra triomphante et traînant son captif derrière elle. La ville se referma, les créneaux se garnirent, et la comtesse de Blois s'arrêta stupéfaite. Tout était perdu ! L'héroïne s'évanouit, la femme resta, et des larmes abondantes coulèrent de ces yeux qui, un instant auparavant, semblaient ne respirer que la fièvre de la colère. Tous ceux qui l'entouraient, tristes et confus comme elle, respectaient cette grande douleur qu'au prix de tout leur sang ils auraient voulu pouvoir prévenir.

Après ce premier moment donné à la nature, Jeanne releva la tête et mesura d'un air de défi ces remparts qui cachaient ce qu'elle avait

de plus cher au monde. Elle était venue de loin, de bien loin, pour subir une nouvelle défaite, une défaite plus terrible que celles que l'on paye d'un sang généreux. Elle cherchait en vain dans son esprit le moyen d'arriver jusqu'à son époux dont elle avait poursuivi la délivrance, et forcée de s'arrêter, forcée de confesser son impuissance, elle frémissait de rage. Bientôt une blanche voile franchit la rade et sortit du port. Au haut du mât se déployait la bannière de Bretagne unie aux armes d'Angleterre. Sur le pont et élevé sur une sorte d'estrade, afin qu'on pût le voir, se trouvait couché le malheureux Charles de Blois, que ses blessures empêchaient de se lever, et que Jeanne de Flandre envoyait en Angleterre. Le pauvre duc regardait tristement cette Bretagne tant aimée, dont chaque flot le séparait de plus en plus, et semblait murmurer de tristes et lamentables adieux.

A cet aspect, Jeanne de Penthièvre poussa un cri d'angoisse et de désespoir. Penchée sur son cheval, le cou tendu, la main élevée vers

le navire, il lui semblait que sa vie s'en allait avec ce bâtiment qui s'éloignait lentement. Ce fut, parmi tous les chevaliers, un même frémissement, une douleur égale à celle de la comtesse. Tant que l'on put apercevoir le navire, chacun resta immobile et perdu dans une pensée commune. Des larmes coulaient de tous ces yeux si habitués à pleurer. Enfin la mer redevint calme et unie : rien ne paraissait sur la surface des flots, rien que quelques oiseaux qui venaient les caresser de leurs ailes. Le sacrifice était consommé.

Jeanne alors poussa un profond soupir, et après avoir prié avec la foi des anciens temps, après avoir confié ses douleurs à ce Dieu qui seul calme les regrets et fait oublier les grands et irréparables malheurs, elle donna le signal du départ.

La petite troupe s'ébranla au pas, comme des gens qui ne veulent pas qu'on les suppose capables de fuir, et qui sont décidés à bien recevoir l'ennemi, s'il a l'audace de se présenter. Mais la tranquillité de la campagne ne

fut point troublée : les portes de la ville ne s'ouvrirent pas. Les remparts étaient garnis d'une masse de peuple, avide de contempler le spectacle qu'il avait sous les yeux. Pas un cri, pas un mot d'insulte ou de sarcasme ne fut prononcé. Les trompettes de Jeanne de Penthièvre sonnèrent en signe de défi : elle sonnèrent dans le vide; aucun son guerrier ne leur répondit. La comtesse de Flandre, fière de son triomphe, ne voulut point troubler la retraite de sa rivale : on aurait dit qu'elle s'inclinait devant ce grand désespoir et qu'elle respectait l'héroïsme d'une femme qui avait voulu délivrer son mari comme elle-même avait voulu, au début de la guerre, arracher à ses ennemis l'époux qu'elle avait perdu ; car, pris en 1341, et libre par évasion en 1343, Jean de Montfort était mort à Hennebon en 1345, et c'était pour son fils, qui se nommait Jean comme son père, que la comtesse de Flandre continuait la guerre.

Les hostilités se poursuivirent entre les deux héroïnes, mais la Bretagne commençait à se

lasser de la présence des Anglais : c'est qu'elle payait cher l'intervention de ces prétendus alliés. Il n'était point d'excès qu'ils ne commissent ; amis ou ennemis étaient égaux devant eux pour le pillage et la dévastation : ils n'entraient pas dans une ville sans la rançonner ; ils ravageaient les campagnes et ne respectaient pas plus la fortune et la vie des hommes que l'honneur des femmes.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

FIN DE LA TABLE.

NOUVELLES PUBLICATIONS :

SOUVENIRS D'UN GARDE DU CORPS, par Xavier de Montépin . . . . 5 vol.

MERCÉDÈS, par Mme la comtesse Dash . . . . 2 vol

LA POMME D'ÈVE, par Mme la comtesse Dash . 4 vol.

MAUREVERT, par le marquis de Foudras . . . 1 vol.

LES COUTEAUX D'OR, par Féval . . . . . 2 vol.

L'AVEUGLE DU BAGNOLET, par Ch. Deslys . 2 vol.

M. CHOUBLANC, par Paul de Kock . . . . . 2 vol

LE BEAU FAVORI, par le marquis de Foudras. . 5 vol.

LES TROIS AMOURS, par Mme la comtesse Dash. 1 vol

LA BELLE AURORE, par Mme la comtesse Dash. 4 vol.

LA FERME DES POMMIERS, par Marie Joly . 1 vol.

LA DAME DE VOLUPTÉ, par Alex. Dumas . . 3 vol.

LA DEMOISELLE DU CINQUIÈME, p. P. de Kock 5 vol.

LES FILS DE FAMILLE, par Eug. Sue . . . . 7 vol.

L'HOMME DE MINUIT, par E. Énault et Judicis . 2 vol

LES PETITS CHIENS DE CES DAMES, par Henri de Kock . . . . 1 vol.

LES FILLES DE PLATRE, par X. de Montépin. 3 vol.

MADEMOISELLE LA RUINE, p. X. de Montépin. 4 vol.

LES OISEAUX DE NUIT, par Xav. de Montépin. 3 vol.

LE SPECTRE DE CHATILLON, par É. Berthet 3 vol.

UN AN ET UN JOUR, par Ainsworth, trad. de Desrosiers . . . . 2 vol.

LA BOUQUETIÈRE DU CHATEAU D'EAU, par Paul de Kock . . . . 3 vol.

L'AUBERGE DE LA BRANCHE DE HOUX, par Dickens, trad. de O. Squarr. . . . . . . 1 vol.

UN ZOUAVE, par Charles Deslys . . . . . . 3 vol.

LES HOMMES DES BOIS, par le marquis de Foudras . . . . 2 vol.

LE LORD DE L'AMIRAUTÉ, par Adrien Robert 2 vol.

LA DERNIÈRE FLEUR D'UNE COURONNE, par Mme la comtesse Dash. . . . . 2 vol.

